N. 17.695

DIRECTION & ADMINISTRATION

ASONNEMENTS Rm. 4m. 1ab Grends el limitroples 13' 24' 45' France el Colonies 14' 26' 48' Etranger 18' 35' 65'

LONDRES

adopte

Verdun

Londres, 13 décembre. - Le comité de Lon

1re EDITION

canois, le roi Christian X et la reine à la cause des alliés et surtout des Alexandrine, fut officielle, mais non Français: dons a la Croix Rouge solennelle; nous sommes trop près en- créations d'hôpitaux, publication d'ou core de la grande guerre pour que les réceptions prennent un caractère de pompe et d'allégresse que les deuils nos cathédrales meurtries. Aux heures tout récents ne permettent pas. Mais les plus critiques de la guerre, alors il était opportun que nos autorités nationales pussent saluer à Paris les plus hauts représentants d'une nation à laquelle la victoire de l'Entente a porté, comme à nous, sur les rapts de la Prusse, quelques justes réparations.

On n'a pas oublié comment, par la spoliation du Danemark en 1864, Bismarck avait préparé celle de la France six ans plus tard : le Slesvig-Holstein fut dès lors une sorte d'Alsace-Lorraine danoise, et l'on a pu dire que le deuil de Strasbourg faisait tristement écho à celui de Flensborg. Il n a pas tenu aux Français que la conférence de la Paix, en 1919, rendît Flensborg aux Danois, de même que Strasbourg à la France: il vaut la peine de rappeler ici comment l'inclairvoyance et les mauvaises amitiés de certains Danois en ont autrement dis-

Pendant toute la durée de la guerre, en effet, le ministère de Copenhague fut dirigé par un président de tendances nettement socialistes et germanophiles, M. Zahle. Des envoyés de Berlin, largement pourvus d'argent, ent pu mener, servis par les plus officielles complicités, une intense propagande. allemande, fondée sur des affaires très lucratives. Le fameux Parvus, qui est un juif de la même bande que Bronstein, dit Trotsky; Finkelstein, dit Litkinoff, et autres bolcheviks pareillement camounés, avait organisé, pour assurer le ravitaillement de "Allemagne à travers le Danemark, une puissante conspiration.

Par un chantage au charbon merveilleusement dirigé, il s'assura des concours parmi des groupements danois où la corruption ne pouvait lui servir; mais il rencontra dans d'autres rangs des dévouements germanophiles beaucoup moins désintéressés. Ainsi, il réussit à faire de Copenhague non seulement un immense marché où s'entassèrent les balles de coton et les minerais nécessaires aux indus-K tries de guerre allemandes, mais encore un foyer d'intrigues internationalistes où l'audace des révolutionnaires russes, dès avant la chute du régime tsariste, se masquait sous la neutralité danoise pour empoisonner aussi l'Occident.

L'erreur profonde du ministère Zahle fut de ne pas découvrir ces manœuvres, et c'est ce que nous pouvons dire de plus charitable à son endroit. Le roi Christian, poussant à l'extrême limite ses scrupules ce monarque cons-Christian X avait hérité de cette légitime rancune.

Autour de lui, et dans la plus haute turel souci des intérêts. société danoise, la neutralité politique n'empêcha jamais que des sympathies l

Une lettre aigre-douce

de la Commission des finances

de la Chambre à M. François-Marsal

Paris, 13 décembre. — M. Raiberti, pré-ident de la commission de finances,

istre des finances, la lettre suivante

« Monsieur le Ministre,

La visite en France des souverains actives fussent toujours témoignées vrages illustrés où s'exhalait la grande pitié de nos provinces dévastées et de que les événements semblaient donner raison aux marchands qui avaient misé sur le succès de l'Allemagne, la confiance fidèle des Danois les plus instruits et les plus généreux ne nous

15 c. le numéro

abandonna pas un instant. Sans doute ne l'a-t-on pas assez dit chez nous. Nos amis danois avaient compris, en France et du Danemark, également victimes de l'Allemagne impérialiste; la revanche devait sonner à la même heure pour les deux pays. Aussi la joie fut-elle intense dans tous les miheux danois lorsque l'on apprit qu'à la conférence de Paris les alliés, sur la proposition de la France, exprimaient l'intention de restituer au Danemark tout ce que la Prusse tui avait ravi en 1864. Le croirait-on? C'est pourtant de Copenhague même que partit un mouvement de résistance :

e ministère Zahle fit savoir qu'il n'entendait pas restaurer la souveraineté danoise sur des territoires où vivait une notable minorité d'Allemands La Conférence, alors, décida un plébiscite par zones dont le résultat, triomphant pour la cause danoise dans le Slesvig du nord, fut favorable aux Allemands dans la région du sud; c'est ainsi que Flensborg demeure en cap-

Trop tard, le peuple danois s'aper-cut qu'il avait été trompé par de mauvais bergers; ues mouvements nationaux précipitèrent le cabinet Zahle, auquel le roi, peu après le plébiscite, avait manifesté sa réprobation. De ces semaines douloureuses de l'été dernier il survit en Janemark un souvenir amer de la perfidie avec laquelle les Allemands ont tronqué un plébiscite, faisant voter les morts, ramenant à grands frais dans la province litigieuse des gens qui en étaient partis depuis des années; on les avait laissés libres de monter toute leur machine. ils n'ont pas eu la naiveté de se tenir cois. Retenons ce precédent, la veille du plébiscite prévu pour la Haute-

Des chasseurs à pied français avaient irges de monter la garde dans le bas Slesvig pendant les opérations du vote; soldats et officiers furent reçus pen et de Malmédy. là-bas avec des démonstrations tout ensemble de joie et de respect : déférence pour les vainqueurs de la plus redoutable puissance guerrière des temps modernes, allégresse de la coopération pour un commun affranchissement. Ce sont ces sentiments que le roi Christian X a proclamés en patitutionnel, ne voulut pas se séparer | roles brèves et en gestes sans apparat, d'un gouvernement qui pourtant ne ces jours derniers, à Verdun, à Reims, correspondait ni à ses sentiments per- et devant le cercueil de notre « soldat sonnels ni à ceux de l'immense ma- inconnu », à l'Arc de Triomphe; ce jorité du peuple danois. Le grand-père sont ceux que nous devons consolider itu souverain actuei n'avait jamais par- maintenant, entre Panois et Français, donné à la Prusse le vol du Slesvig; hommes d'affaires, nommes d'étude, artistes et négociants, persuadés que

l'estime naturelle s'enracine par le na-

Le rendement des impôts

1 milliard 86 millions en novembre

Près de 11 milliards pour les 11 premiers mois de 1920

Henri LORIN, Député de la Gironde.

L'Allemagne veut faire voter sur place les intéressés Mais les Alliés ne lui permettront pas de profiter du plébiscite pour organiser des désordres

réunis à Londres, lui avaient faite le 30 novembre, de faire voter dans la zone occupée les 300,000 originaires de la Hauteessaire solidarité de la Silésie qui n'y sont pas domiciliés.

Erance et du Danemark également Le resus est motivé par le sait que cette façon de procéder créerait un traitement différentiel entre les électeurs domiciliés en Haute-Silésie, qui voteraient sur place, et les électeurs nes en Haute-Silésie mais

> à Cologne par exemple. Ainsi, ajoute encore la Note allemande. principe de l'unité de scrutin, admisé pour les plébiscites antérieurs, serait violé et la libre expression des suffrages s'en

ressentirait L'interprétation que le gouvernement allemand donne ainsi au traité de paix est tout à fait tendancieuse. Les commissions internationales qui ont organisé les ptebis-cites du Slesvig, de Marienwerder et d'Al-lenstein sont complètement distinctes de la commission de la Haute-Silésie; elles ont une composition différente et des pouvoirs propres La commission internationale de Haute-Silésie, qui a pleins pouvoirs pour l'organisation du plébiscite, n'est donc pas

liée par leurs décisions.

Peu importe, au surplus, que les originaires de la Haute-Silésie qui n'y habitent pas viennent voter dans la commune où ils sont nés, ou bien dans la zone d'occupa- la sincérité du vote.

Paris, 14 décembre. - Le gouvernement tion. L'essentiel est qu'on leur assure la allemand a répondu par une fin de non liberté, la sincérité et le secret du vote, recevoir absolue, bien que fort courtoise, de la proposition que les représentants de la proposition que les représentants de la France et de l'Italie, pas pourquoi ces trois conditions n'auraient pas été aussi scrupuleusement remplies en Rhénanie qu'en Haute-Silésie. Au contraire, on aperçoit immédiatement tous les inconvénients qu'il y aurait à lais-ser pénétrer sur le territoire du plébiscite, le jour du scrutin, un afflux d'étrangers aussi considérable, vingt fois supérieur peut-être aux forces de police dont dispose la commission internationale. Ces 300.000 en résidence ailleurs, qui devraient voter | natifs de Haute-Silésie pourraient être ardes, exercer une pression sur les électeurs sous menaces de représailles, et fausser ainsi la consultation populaire, tout en-provoquant des troubles peut-être san-

La commission, responsable de l'ordre. ne peut accepter une pareille éventualité. Puisque le cabinet de Berlin refuse la solu-tion proposée par les alliés, ceux-ci, sans vouloir entamer des négociations verbales qui risqueraient de traîner en longueur et de retarder encore la date du plébiscite, en reviendront très probablement à la seconde solution qu'ils avaient envisagée à Lon-dres : faire voter les natifs de Haute-Silésie dans leur commune d'origine, mais seulement dix à quinze jours après les élec-teurs qui y ont leur résidence. Ainsi le pa-ragraphe 4 de l'article 88 sera formellement respecté et le maintien de l'ordre sera assuré, non moins que la liberté et

Berlin, 13 décembre. — Le gouvernement allemand a fait publier le texte de la note remise par son ambassadeur à Londres au cuêter dans les cercles d'Eupen et de Malremise par son ambassadeur à Londres au premier ministre anglais, en réponse à la proposition de faire voter à Cologne les originaires de Haute-Silésie résidant hors de ce pays. Après avoir précisé qu'en droit strict, le plébiscite doit avoir lieu comme ceux du Slesvig-Holstein et de la Prusse orientale — ce que d'ailleurs les gouvernements alliés reconnaissent — le gouvernements alliés reconnaissent — le gouvernement allemand remercie de la bonne intention qui inspira cette proposition et suggère une conférence entre les représentants des alliés et les deux états intéressés, afin d'étudier la question soulevée par cette note. Il fait remarquer que le choix de Cologne soulève bien des difficultés techniques.

Le piébiscite d'Eupen et de Malmédy Genève, 13 décembre. - Le ministre alsecrétariat général de la Société des Na-

a Dans les communications du 2 octobre et du 14 novembre, dit cette note, j'ai eu l'honneur de vous faire savoir que le gouvernement allemand ne pouvait accepter la décision que le conseil de la Société des Națions a prise le 20 septembre relativement aux cercles d'Eupen et de Malmédy, parce qu'aux termes du traité de Versailles ce n'est pas le conseil mais bien la Société des Nations elle-même, c'est-à-dire l'Assemblée, qui doit prendre cette décision.

La note se poursuit en priant le secré-taire général de la Ligue de soumettre à l'assemblée de la Société des Nations les observations et les documents annexes. Le gouvernement allemand conteste les pré-mices de la décision prise, parce qu'elles reposent sur des informations inexactes. gouvernement allemand prétend en effet apporter la preuve qu'il a été employé vis-à-vis des électeurs d'Eupen et de Malmédy des moyens de pression illégaux et il compte que le plébiscite sera déclaré non

usqu'à présent serait suspendu.

L'INCIDENT DE FIUME

Paris, 14 décembre. — La délégation de la égence italienne du Carnaro en Franço

ommunique la note suivante :

nommer une commission chargée d'en-cuêter dans les cercles d'Eupen et de Mal-médy sur les véritables sentiments de la population.

Cette note a été distribuée aujourd'hui aux membres de l'assemblée. Le plébiscite ajourné

Beuthen, 13 décembre. — Le plébiscite aurait été ajourné au mois de mars.

Le désarmement de l'Allemagne Berlin, 13 décembre. — Le général Nollet a fait savoir au gouvernement allemand qu'il ne pouvait admettre les explications données en réponse à la Note des alliés concernant le décembre par la Note des alliés concernant le désarmement des gardes d'habitants.
D'autre part, le chef de la mission militaire interalliée, ayant appris que des capons de interalliée, ayant appris que des canons de siège étaient conservés, contrairement aux stipulations du traité de Versailles et malgré les demandes réitérées des alliés, a sommé le gouvernement allemand de donner des ordres pour que la destruction de ces pièces soit exécutée avant le 15 décembre.

« Démanteler » n'a pas le même sens pour les Allemands et les alliés 14 décembre. - L'Allemagne a adressé à la Conférence des ambassadeurs un mémoire sur le démantèlement des foradressé à la Conférence des ambassadeurs un mémoire sur le démantèlement des for-tifications prévu par le traité de Versailles. Comme le traité ne spécifie pas ce qu'il en-tend par « démanteler », le gouvernement allemand était d'avis de mettre simplement les fortifications hors d'usage sans en opé-rer le déblaiement, et de conserver, dans un intérêt économique, les réduits non bé-tonnés

La commission de contrôle interalliée, con-sidérant ces propositions comme insuffisan-tes, exigeait la disparition complète de tous les ouvrages fortifiés. Une Note d'al-lure officieuse fait ressortir que le plan al-lemand ne coûterait que 65 millions de marks, alors que l'exécution des demandes de la commission interalliée entraînerait une dépense d'environ 620 millions de dépense d'environ 620 millions de

# Londres, 13 décembre. — M. Kenworthy, nterpellant sur les affaires de Cork, a dit la Chambre des communes qu'il avait la preuve que les incendies avaient été allumés

preuve que les incendies avaient été allumés par des troupes de la police auxiliaire. M. Kenworthy a lu un télégramme signé du lord-maire de Cork et de deux membres du Parlement sinn-feiner, qu'il venait de recevoir, et dans lequel il est dit: « Pendant la semaine dernière, des habitants de Cork ont été arrêtés dans la rue et dépouillés de tout ce qu'ils avaient sur eux. Des centaines de boutiques ont été pillées. Des citoyens ont été fouetés en public, et il est à craindre que d'autres n'aient été brûlés dans leurs maisons. »

Les troubles d'Irlande

Les événements de Cork

ont leur répercution

à la Chambre des Communes

leurs maisons. »

M. Kenworthy a conclu en demandant une enquête sérieuse et impartiale sur les événements de Cork. événements de Cork.

Sir Hamar Greenwood a répondu en défendant la proclamation de l'état de siège dans les régions où il est établi maintenant. Il a dit ensuite que si des hommes appartenant aux forces de Sa' Majesté étaient convaincus d'incendie volontaire, la loi martiale leur serait immédiatement appliquée. Sir Hamar Greenwood a ajouté que le général Strickland faisait une enquête, impartiale sur les troubles de Cork, et la

Des enquêteurs travaillistes accusent les forces gouvernementales Londres, 14 décembre. - On a reçu au arlement le télégramme suiva Cork hier soir par deux membres de la eputation travailliste actuellement en Irlande, envoyés spécialement à Cork par leurs collègues, afin de faire une enquête sur les événements de samedi et di nche: «Nous nous sommes rendu compte de l'étendue des dégâts commis dans la nuit de samedi à dimanche. Les journaux n'ont rien exagéré. Nous avons d'amples preuves que les incendies ont été allumés par les orces de la Couronne.»

La loi martiale en Irlande La loi martiale en Irlande

Londres, 14 décembre. — Le commandant en chef pour l'Irlande a fait rublier une proclamation dans les comtés qui sont sous l'application de la loi martiale, ordonant la remise avant le 27 décembre de toutes les armes, munitions et matières explosibles. A partir de cette date, toute personne trouvée en possession d'un quelconçue de ces objets, ou portant sans autorisation l'uniforme des forces de la Couronne ou un uniforme v ressemblant, et toute personne trouvée coupable d'avoir donné un aide quelconque ou de s'être rendue complice d'un élément de l'insurrection armée en Irlande, sera passible de la peine de mort.

Un appel au calme du général commandant les forces britanniques Londres, 14 décembre. - En proclamant la loi martiale dans les comtés de Cork, Tipperary, Kerry et Limerick, le 'néral sir Lewill Mac Ready, commandant en chef des troupes britanniques en Irlande, a

adressé l'appel suivant: c Irlandais, comprenez ceci: la Grande-Bretagne n'a aucune cuerelle avec les Irlandais; se seule querelle est avec le crime, le meurtre et le désordre. Son seul but en proclamant la loi martiale est de rétablir la paix dans un pays troublé et malheurenx. Ses seuls ennemis sont ceux qui ont reux. Ses seuls ennemis sont ceux qui ont encouragé et inspiré la rébellion, le meurtre et le crime, et qui v ont participé. C'est pour mettre fin une fois pour toutes à cette campagne de crime que la loi martiale a été déclarée. »

RERRESEREEREER LE VAINQUEUR DE LA COURSE DE SIX JOURS A NEW-YORK



Le coureur français BROCCO, qui a brillamment triomphé, avec l'Américain COBURN, dans l'épreuve classique de Madison-Square, Photo Rol

### A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Les ouvriers sur le chantier

Genève, 12 décembre. Suivant l'expression imagée de M. Léon Bougeois, reprise ensuite par M. Hano-Londres 13 décembre. — Le comité de Londres de la Ligue anglaise de secours aux régions devastées de la France s'est réuni cette après-midi à Mansion-House, sous la présidence du lord-maire de Londres. Sur une première motion le lord Derby, il fut décidé que la capitale anglaise adopterait une ville française et su une seconde motion présentee par M. R. Mackenna, appuyée par M. Stanley Machen, le choix s'est porté sur la ville de Verdûn et un certain nombre de villages situés dans la vallée de la Meuse, aux environs immédiats de l'héroïque cité. Le lord-maire de Londres a été nommé président du comité d'adoption et lord Derby, président du comité exécutif chargé de s'enquérir des besoins immédiats de la ville.

Londres, 14 décembre. — A propos de l'ataux, la Société des nations est un chantier. Elle a jeté les fondations d'un vaste atelier de constructions et de réparations sociales, et elle a dû créer à son usage un outillage de fortune, en attendant les ma-chines de précision. Mais l'ouvrage commandé doit satisfaire une nombreuse clien-tèle et le travail n'a peut-être pas tout le fini que l'on souhaiterait. Les ouvriers ont été embauchés dans les quatre coins du monde et la besogne s'en ressent évidem-

Est-ce là motif pour dire tout de suite que les produits de l'usine naissante ne seront pas de qualité durable ? Nous avons médiats de la ville.

Londres, 14 décembre. — A propos de l'adoption de Verdun par Londres, le « Morning Post » écrit : « Il y a aujourd'hui deux flères cités, car il est à jamais acquis à Verdun l'orgueil de ceux qui font le sacritce jusqu'au bout, et la cité de Londres est flère d'être unie à une ville qui porte le nom de France le rlus resplendissant. »

Le \*\*Daily Express » dit : « N' us avons nos propres peines et nos rréoc mations, mais tant que notre cœur battra, nous nous souviendrons des sacrifices de la France et de son peuple. Verdun fait la gloire et l'invicibilité française. Londres peut être flère de sa filleule. » en France des gens qui font des journaux où se répandent en conversations et se trouvent là-dessus plus catégoriques que les Allemands eux-mêmes, pour décider que rien de bon ne sortira de l'usine internationale. J'estime que le plus humble travailleur de cette usine de paix a mille fois plus de mérite à pousuivre sa tâche que dénigreur systématique qui se repose sur le mol oreiller du doute et, le jour où la maison ferait faillite, s'écrierait triom-phant : « Je vous l'avais prédit! » Ils sont d'ailleurs très bien tous ces ou-vriers de la Société des nations. Lorsqu'on

patiemment suivi plusieurs des séances des commissions ou des réunions pléniè-res, on est vraiment intéressé par leur activité. Ce mode de production en participa-tion internationale a le mérite de l'inédit et ne décoit pas la curiosité tour à tour émue ou amusée.

Voici le patron élu par ce que l'on pour-rait appeler l'amical soviet des délégués, M. Paul Hymans. Il est tout indulgence et sourire, sous son dais archiepiscopal. De cet échafaud, il suit les débats et voit s'é-couler le flot des harangues, tantôt torrentueux et tantôt à peine murmurant. « Que suis-je ? disait-il un soir : un maillet et une sonnette! " Sans cesse, derrière son siège et se penchant vers l'oreille prési-dentielle, apparaît un délégué qui le con-sulte et peut-être demande un tour de faveur pour parler. M. Hymans s'efforce alors de contenter chacun et de jouer dans l'Assemblée le rôle si utile du corset tra-ditionnel qui, comme on sait, confient les forts, soutient les faibles, ramène les égarés et au besoin remplace les absents. Autour et au-dessous de lui, griffonnent

les interprètes suspendus, c'est le cas de le dire, aux lèyres des orateurs, tes sténo-graphes, hommes et femmes, et s'agite la liligente foule des secrétaires. N'est-ce pas propos de ces tâcherons que quelques délégués trouvaient que le budget de la Société des nations s'enflait de trop de dépenses? On a fait justice de cet esprit panéral Strickland faisait une enquete in-partiale sur les troubles de Cork, et la Chambre a repoussé sans vote la motion d'ajournement. tions et non au rabais, c'est d'un bon exemple pour tous les pays.

D'ailleurs, les nations associées ne sont elles-mêmes pas toutes aussi ponctuelles à s'acquitter qu'on le croirait, et sir James Allen fut amené, en discutant le budget de a Société, à dire que le fonds de roulement de 2 millions 350,000 francs or par an serait moindre si tous les membres — enten dez les pays de la Ligue — payaient régu-lièrement leur cotisation. « Cela prouve répondit quelqu'un, que c'est vraiment une Société, puisqu'il y en a qui paient et d'autres qui ne paient pas. » Si quelque pièce importante du méca-nisme international est mise sur le chan-

er, sept à huit des principaux ouvriers de a Société donnent leur avis. Jusque-là, la salle paraissait somnolente. Les délégué avaient de petites conversations en aparte ou se penchaient, sages écoliers, sur leurs pupitres où s'amoncellent les papiers. Mais chacun dresse la tête quand un leader apparaît. L'orateur est forcé de parler en an-glais ou en français. Notez en passant que cela double exactement la durée des séances, avec la traduction orale, obligée et immédiate. C'est un bonheur que la langue de Cervantès ne soit pas survenue troisiè me comme moven d'expression officielle L'un des plus curieux arguments que fournissaient les partisans de la langue espagnole était que le soleil ne se couche ja-mais sur l'ensemble des pays où cette lan-gue est parlée. «Eh bien! riposta un Anis que l'on réserve alors la langue espagnole pour les questions astronomi

Peut-être cet Anglais était-il M. Balfour. Couronné de cheveux blancs bouclés, irorique et fin, le vieux parlementaire britan- l traire est la vérité. nique a souvent de l'humour. C'est lui qui

disait un jour, lorsqu'on rendit hommage à la statue de Jean-Jacques : « Ce n'est pas chez Rousseau qu'il fallait aller, c'est chez

Lord Robert Cecil contraste avec son

collegue britannique. Anglican résolu, il est froid comme le mur d'un temple. On le voit, de son verbe aiguisé, couper soigneu-sement les cheveux en quatre. Avec lui, c'est toujours le renvoi en commission el la remise à l'étude pour une virgule omise. Aucun orateur n'a plus que lui fait endé-ver les traducteurs pour la transposition en français de ses pensées britanniques. Nansen, au contraire, grimpe à la tri-bune, haut, énergique, puissant, comme s'il allait à l'assaut de la banquise et, ayant exposé son idée, ne demande qu'à être compris en gros. A cet homme du Nord extrême succède un homme de l'Extrême-Orient, son Excellence Willington Koo L'envoyé de race jaune est un doux : « Messieurs, il faut prendre comme devise : Se hêter lentement et avoir tenieures. Se hâter lentement et avoir foujours pré-sent à l'esprit que toute réduction projetée dans les armements doit être d'une nature telle que les gouvernements intéresssés puissent l'accepter lorsqu'elle leur sera soumise. » Cela est bien chinois, de même que bien japonais le vœu du vicomte Ishii, trois crins noirs sur un visage d'ocre : "Pour que soient bien compris les principes humains de la Société des nations, il aut les enseigner aux petits enfants dans

M. Viviani, qui ronge son frein au banc de la délégation française, et qu'exaspèrent les flegmatiques et les tâtillons, hausse ses larges épaules et en quelques mots, dis-sipe les illusions des désarmeurs : « Limiter, défendre qu'on fabrique ou qu'on vende des armes, cela n'est pas possible, du moins pratiquement. Il faut faire compren-dre au monde entier que la guerre est in crime et que toute nation qui l'entreprend est déchue de ses droits aux yeux des au-tres nations Mais quelles sanctions? La mauvaise foi et la fourberie triompheront toujours! » N'est-ce pas là l'une des thèses de bon sens de la IVe République. M. Branting, aux moustaches scandina-ves. intervient en mâchant ses mois. M.

Paderewski s'élance et pianote une admirable improvisation. Un délégué Persan, prince Arfaed Dowleh, visage safrané avec une moustache d'encre de chine jusqu'au menton, exprime des idées à la Montesquieu. M. Politis, élégant et discrt, éton-namment jeune et brun. développe le point de vue grec, mais on ne sait si c'est celul d'hier ou celui d'aujourd'hui. Un monsieur en veston surgit. On dirait d'un pêcheur endurci hâlé par le vent du large. Sur sa main de bistre, brille un dia-mant large comme une bille. C'est le maharajah Ranjitsinhji Vibhagi, prince regnant

du Nawanaga. Le typhus trouve en lui un dversaire redoutable. Ce n'est pas que l'Inde ait rien à craindre de ce fleau, la peste et la famine lui suffisant; mais le maharajah veut que les princes régnants ses collègues de l'immense empire de 350 millions d'habitants, souscrivent fastueusement à la dépense que nécessitera le ty-M. Ador, ancien président de la Confédé-

ration suisse, qui a la gravité d'un Sully ou d'un Agrippa d'Aubigné, jette à la tri-bune, par-dessus sa barbe blanche effilée, un appel chaleureux aux cœurs et à la raison. M Guiseppe Motta, président en exercice, aussi éloquent en italien qu'en français et en allemand, subtilise sur un point de la discussion. M. Tittoni, d'une voix fluette, et le sénateur Ferraris, d'un organe chevrotant, mais convaincu, clament : « Matières premières ! Matières premières ! ou le monde perdu !» M. Léon Bourgeois, vouté, et dont la vue baisse. cherche du pied l'escalier de la tribune et monte, alourdi et lent, pour une confidence à M. Hymans, tandis que M. Hanotaux lit un rapport en appuyant sur les r. Les heures passent, longues pour les silencieux, car il y en a, et ils sont même la majorité. On écrit, on traduit, les presses gémissent, les documents s'accumulent et dans ce chantier où d'abord on distinguait mal les objets, l'ouvrage se précise, l'ébauche se transforme. Voici que de la grande entreprise exaltée par ceux-ci, honnie par ceux-là, vont sortir les premiers instruments de la paix. Et comme tous les instruments, ils vaudront ce que vaudront les hommes qui les emploieront. Pour nous Français, nous avons à ce sujet une indication précieuse; tous les ournaux allemands célèbrent à l'envi la nort prochaine de la Société des nations, le fiasco complet des espérances mises en elle. C'est la preuve que la crovance con-

Emile THOMAS.

## ROBES TRANSPARENTES

L'Allemagne a pris autrefois tout ce f qu'elle a pu aux autres peuples, de force ou de douce manière. Ces procédés n'ayant plus cours, elle prétend faire d'elle-même et se suffire avec son beau génie dans tous les domaines, même dans celui de la mode féminine. Les couturiers allemands achetaient ou copiaient leurs modèles à Paris. Ils « créent » maintenant, et sans parler au figuré, c'est du propre! Les expositions se succédaient depuis

quelques mois au Tiergarten (où l'on expose · aussi des bêtes) et faisaient l'admiration des patriotes. Cependant, on ache tait peu les produits du cru. Les élégantes se bornaient à les recommander à leurs bonnes amies, avec férocité. Les critiques d'art, les vieux généraux, les étudiants chauvins et ces messieurs de l'administration, tous ceux qui ne portent pas de robes, enfin les proclamaient délicieuses. Les intéressées seules faisaient la moue...

Les couturiers, exaspérés, ont pensé avoir raison de ces résistances en lançant des toilettes transparentes. Celles qui les revêtent apparaissent à peu près nues aux yeux des amateurs. Mais la mode nouvelle a provoqué l'indignation du cardinal Bautram, archevêque de Breslau, qui vient de lancer contre les déshabilleurs une lettre pastorale à laquelle tout le clerge a ad-

Il n'est pas tendre pour la moralité privée et publique, l'archevêque de Breslau. Il déclare en termes âpres que le dévergondage des masses, qui augmenta durant les années de guerre, grandit encore à la suite des revers nationaux. Durant toute la période qui suivit l'armistice, la mentalité générale subit une étrange dépression. On en a constaté des exemples véritablement honteux. Parmi les causes qui développent l'immoralité publique le cardinal Bautram signale l'immodestie des

L'immoralité publique, développée par l'immodestie du costume séminin, est l'adaptation boche de la boutade de Do-

Vous êtes donc bien tendre à la tentation Et la chair sur vos sens fait grande impres

On peut augurer cependant que la chair boche n'est pas de celles que l'immodestie du costume met en belle page, comme on dit dans l'argot de notre métier. C'est une chair débordante et envahissante, comme toute culture allemande. Les transparences vestimentaires s'accommodent d'un élégant fuselage, d'une taille élancée et de modelés aux saillies discrètes. Au reste, les couturiers berlinois pour

créer n'ont fait que s'inspirer une fois de plus de modes françaises. Les robes transparentes n'ont pas été inventées, que nous sachions, dans les forêts de la Germanie. Elles furent mises en vogue par nos Merveilleuses et surtout par Mme Tallien, dont l'architecture n'avait rien de boche.. La robe berlinoise à jour, avec ou sans

éclairage électrique des dessous, n'est donc pas même une invention du protectionnisme allemand. Elle ne protégera ni le commerce boche ni les pudeurs alarmées par les foudres au cardinal Bau-

Le Congrès des Syndicats de la finance

Paris, 13 décembre. — Le Congrès de la Fédération des employés de banques et de bourses s'est ternine, cette après-midi, à la Bourse du travail. Après avoir entendu un discours de M. Léopold Faure sur la nationalisation des banques, les délégués ont élaboré un cahier de revendications qu'ils ont l'intention d'adresser au ministre du travail, et ils ont enfin nommé leu. bureau fédéral. M. Léopold Faure a dé nommé secrétaire général de la Fédération.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 15 décembre 1920

### Le Masque rouge Roman inédit

par René GIRARDET

DEUXIEME PARTIE Le Masquerouge

Un instant, Irène hésita et répondit : — Mais, Monsieur, je ne demande pas

- Deux cents, répondit Irène.
- Je les prends, répliqua tranquillement
Lorgemont; et, tandis qu'il continuait à fixer sur Irène la clarté adoucie de ses yeux noirs, il tendit à l'héritière dont il voulait

Paris, 13 décembre. — Le produit des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois de novembre dernier, s'élève à la somme de 1 milliard 85 millions 985,000 francs, accuieni d'adresser à M. François Marsal, mi-

sant ainsi une moins-value de 92 millions 196,100 francs par rapport aux évaluations bud-gétaires, et une augmentation de 350 millions «Monsieur le Ministre,

« La commission des finances a appris par vos déclarations devant la commission des finances du Sénat que le gouvernement a l'intention de réviser les propositions budgétaires dont elle est saisie et de leur faire subir une réduction de trois milliards. C'est précisément le montant des réductions que la commission des finances a déjà réalisées ou prévarées par ses initiatives. Une des plus importantes a été, vous le savez, Monsieur le Minisire, la demande instante et motivée qu'elle a adressée au gouvernement de convoquer le conseil supérieur de le Défense nationale en vue de le consulter sur les réductions de nos dépenses militaires qui pourraient être obtenues sa s'inconvénients pour la défense nationale, par des réformes ou des mesures organiques; aussi 60,000 francs par rapport à la période corres-condante de l'année précédente. Les recouvre ments réalisés au titre des impôts et revenus ndirects et des monopoles, pendant les onze premiers mois de l'année (10 milliards 890 millions), accusent par rapport aux évaluations établies pour la même période une augmentation de 1 milliard 745 millions 430,000 francs. La comparaison avec les recouvrements des onze premiers mois de 1919 fait apparaître une augmentation encore plus considérable (3 milliards 766 millions 667,400 fr., soît 53 %), qui provient tant des majorations d'impôts ou des créations de taxes intervenues au cours de 1920 me des plus values spontanées de la matière des plus values spontanées de la matière.

imposable.

En ee qui concerne le mois de novembre, l'augmentation par rapport à 1919 est de 350 millions 160.000 fr., soit 46 %; mais on observe par rapport aux évaluations une diminution de 2 millions 196,100 fr., soit 7,8 %. En ce qui touche la taxe sur le chiffre d'affaires, il convient d'observer que les recouvrements opérès en novembre (205 millions 492,000 francs), portent sur les transactions effectuées au cours du mois d'octobre. Leur chiffre accuse une sensible progression (15 %) sur la moyenne mensuelle (177 millions 840,000 francs) des droits recouvrés sur les affaires effectuées pendant les mois de juillet-septembre. réformes ou des mesures organiques; aussi la commission des finances se demande si les réductions que vous envisagez se confondent avec celles qu'elle a déjà réa-lisées, ou bien si elles viennent s'y ajou-Dans le premier cas, il ne vous échap-pera pas qu'elles feraient double emploi avec les siennes: votre déclaration n'aurait donc qu'une signification, c'est que le gouvernement voudrait s'approprier notre œu-



Photo Meurisse " Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération. M. Edmond BLANC, qui vient de mourir

La Haye, 13 décembre. - Un différend s'es produit entre le gouvernement néerlandais et le gouvernement serbe au sujet de la manière d'agir de ce dernier à l'égard du consul hollandais à Belgrade. La façon d'agir du gouvernement serbe vis-à-vis du gouvernement hollandais a été jugée par ce dernier en contradiction avec une attitude propre au maintien des honnes relations internationales et le gouvernement néerlandais a donné l'ordre à son ministre à Belgrade de quitter la Serbie. Il a informé le chargé d'affaires serbe à La Haye que le gouvernement néerlandais n'attache plus de prix à sa présence à La Haye.

Rupture des relations diplomatiques

entre la Hollande et la Serbie

# Le refus de l'Allemagne de payer | L'accord commercial anglo-russe | les offices de compensation | semble compromis Moscou exige des amendements

inacceptables

Berlin, 14 décembre. — Une note officieuse dément l'information d'un journal viennois d'après laquelle l'Allemagne, dans les offices de compensation, se serait déclarée insolvable. La situation, selon cette note, serait en réalité la suivante: Londres, 14 décembre. — Krassine a sou-mis hier à sir Robert Horney les amende-ments définitifs que Moscou souhaite voir apporter au traité commercial. Ces propo-sitions introduisent des éléments si nou-veaux que l'espoir qu'on avait d'un accord ranide pe paraît pes davoir être réalisé Le en réalité la suivante :
D'après le traité de paix, l'Allemagne doit régler ses soldes débiteurs au comptant, alors que ses soldes créditeurs ne jouissent pas de la réciprocité. Le gouvernement allemand a engagé des négociations avec les gouvernements anglais et français en vue d'une modification à cette disposition. Les pourparlers n'ont pas encore abouti. En conséquence, l'office de compensation allemand a reçu l'ordre d'aviser les mêmes offices des Etats intéressés que, provisoirement, le rèrapide ne paraît pas devoir être réalisé. Le gouvernement soviétique soutient, en effet, que les garanties relatives à la propagande et à la reconnaissance des dettes des particuliers. gande et à la reconnaissance des dettes des particuliers pour services rendus ou marchandises fournies ne doivent pas être in-corporées à l'accord. Les Soviets demandent, en outre, qu'une loi soit votée par le Parlement britannique protégeant l'or russe qui pourrait être envoyé lei contre toute possibilité de saisie à la requête, par exemple, d'un particulier cherchant à recouvrer une somme à lui due par le gouvernement russe. Etats intéressés que, provisoirement, le rè-glement des comptes dans la forme adoptée Berlin, '4 décembre. — Une note de l'efficieuse « Gazette générale de l'Allemagne » éclaire et complète la note d'hier relative au refus de paiement par l'Allemagne envers les offices de compensation. vers les offices de compensation .

« L'attitude du gouvernement, dit ce journal, est justifiée par le traité de paix. D'après l'article 235, l'Allemagne a le droit de n'être pas dépouillée, par suite de l'exécution du traité, des moyens de se produter des vivres et des matières premières dont elle a besoin pour accomplir son devoir de réparations. Mais les paiements de ces derniers mois au titre de comparations ont atteint un chiffre qui rendrait à la longue impossible au gouvernement allemand de se procurer à létranger les vivres et encore plus les matières premières nécessires. »

Cette dernière exigence, si elle était satisfaite, porterait atteinte à un droit fondamental de tout cîtoyen anglais. Elle est, par conséquent, inacceptable. D'autre part, la Grande-Bretagne ne pourrait traiter sans recevoir au moins des promesses, dont rien d'ailleurs ne garantirait l'exécution, relativement à la propagande et à la reconnaissance des dettes. On peut donc dire qu'il y a maintenant sur le chemin de la reprise des relations une réelle pierre d'achoppement. Sir Robert Horne va soumettre la question au cabinet, et aura une nouvelle conférence avec Krassine.

#### Pour l'alliance franco-anglaise

communique la note suivante :

\*Les nouvelles d'après lesquelles les recteurs de Fiume auraient donné leurs démissions, et celles selon lesquelles le commandant d'Annunzio aurait fait transporter par précaution le trésor de l'Etat à bord du « Dante-Alighieri», sont complètement fausses. Au contraire, la ville est parfaitement calme, et le conseil communal a encore voté hier, à l'unanimité, la confiance la plus absolue dans le commandant. Le gouvernement italien n'ayant pas encore consenti à reconnaître la régence du Carnaro, il n'y a pour le moment aucune possibilité d'accord. > LORD DERBY CONTINUE SA CAMPAGNE Londres, 14 décembre. - Lord Derby, dans une interview parue dans l'a Evening Standard », a déclaré de nouveau les motifs qui le poussent à plaider auprès de ses compatriotes la transformation de l'Entente cordiale en alliance franco-britannique:
« Je tiens à déclarer tout d'abord que l'al-"Je tiens à déclarer tout d'abord que l'alliance que je réclame est purement défensive, Elle n'aura rien d'agressif en son
principe et constituerait simplement une
sauvegarde contre un renouveau possible
des horreurs de la guerre. Si l'Allemagne
sait que l'Angleterre et la France sont unies
par un traité les obligeant l'une et l'autre
à se venir en aide en cas d'attaque non
provoquée, il est impossible d'admettre
quelle tentera de se constituer une armée
qui serait impuissante contre nos forces fui serait impuissante contre nos forces

Interrogé sur la question des réparations, lord Derby, après avoir souligné la diffi-culté du problème, déclare : Nous devons exiger de l'Allemagne le maximum de ce qu'elle peut payer sans l'acculer à la banqueroute. Mais nous ne pouvons plus accepter sans le vérifier minutieusement, le chiffre auquel elle arrêtera sa capacité de paiement. Nous pouvons déterminer ca que à notre avis elle est en

(Suite)

Intérieurement, elle songeait à la joie qu'elle aurait à se débarrasser de la corver que, depuis le début de l'après-midi, elle C'est pour les pauvres, pour le sana-Combien vous reste-t-il de poupées,

Les regards étonnés de la jeune fille se croisèrent avec ceux de Lorgemont. Jusqu'alors, elle était demeurée inattentive à l'offre du chef de la bande des Aristocrates; elle n'avait envisagé dans l'achat qu'on lui offrait que la possibilité pour elle de recouvrer sa liberté et de faire avec le père Mathieu une promenade de plus en canot automobile.

canot automobile. Soudain, elle reconnut dans Lorgemont soudain, ene reconnut dans Lorgemont le cavalier élégant qui, un matin, l'avait saluée Et, inconsciemment, elle ne put s'empêcher de constater que l'homme qu'elle avait devant elle, élégant, affable, réalisait physiquement le type idéal du mari qu'elle souhaiterait un jour. Tandis qu'elle s'appliquait à réunir dans des

boltes, avec l'aide de sa femme de chambre Marguerite, les poupées que Lorgemont lui avait achetées, elle songeait que plusieurs soirs déjà depuis sa réncontre avec Lorgemont involuntiement des la rélevant de la réle mont, involontairement, dans le silence de sa chambre, seule, loin de toutes questions in-liscrètes et de toutes confidences inutiles, elle vait évoqué la silhouette qui malgré elle la cantait et dont elle (manage). antait et dont elle évoquait sans cesse l'élé-ance hautaine et la parfaite distinction. A personne encore elle n'avait confié les se-crets ingenus de son cœur, et elle gardait au lond d'elle-même l'emotion intime qu'elle avait

Avec le sourire qu'elle conservait toujours et qui la rendait infiniment gracieuse, effe offrit à Lorgemont de faire envoyer son achat à l'adresse qu'il lui indiquerait. De son portefeuille, lo chef de la bande des l

Il songeait que pour la réussite de ses affaires, le geste qu'il venait d'avoir servirait davantage que tous les hommages qu'il aurait pu offiri. Il était assez psychologue pour comprendre les différents sentiments qui tour à tour avaient ému le cœur d'irène de La Roche-Nessae. Il lui restait à conquérir ce cœur gra-Nessac. Il lui restait à conquérir ce cœur, grâ ee au double moyen qu'il emploierait pour arriver. la sympathie du duc, qu'il ne ma querait point d'acquérir en jouant au bridge avec ses amis et en conversant avec lui la partie terminée, et la séduction personnelle qu'il possédait — il en était sur — et dont tôt ou tard, fatalement, l'effet sur Irène se ferait sentir. Comme il y avait songé bien des fois de-

Comme il y avait songé bien des fois depuis qu'il s'était lancé dans cette aventure, il était inadmissible que celui qui avait été le héros indiscuté de tant d'aventures amoureuses dans les salons du faubourg Saint-Honoré et du faubourg Saint-Germain n'arrivât pas à attirer sur lui l'attention immédiate d'une héritière provinciale.

A cinq heures, au cercle, Lorgemont retrouvait La Tour-Gayenne et ses partenaires. Le duc de La Roche-Nessac fumait un cigare en attendant la partie à laquelle il prenait en attendant la partie à laquelle il prenait

l'Aristo concernant les mesures de précau-tion qu'il y avait lieu de prendre vis-à-vis de l'inspecteur Richard, aliàs M. Baudin, notaire, avaient aussitôt été transmis au Tou-Ce dernier avait vu dans la nouvelle mis-Ce dernier avait vu dans la nouvelle mission qui lui était donnée la preuve de la confiance qu'avait en lui le patron et l'occasion d'entrer une fois de plus dans les bofines grâces de Lorgemont. Obtenir, grâce à sa sœur Marguerite, sur le compte des La Roche-Nessac des renseignements complémentaires, était pour lui un jeu facile.

Il lui suffisait de questionner adroitement la femme de chambre pour obtenir d'elle, sans éveiller ses soupçons, toutes les indications qu'il voudrait avoir. Sa sœur, en effet, ne pouvait se méster du but qu'il poursuivait ne pouvait se méfier du but qu'il poursuivait en l'interrogeant. Il lui avait affirmé à Bordeaux, lors de sa plaisir à assister. Comme il demandait à la lui de la situation la plus embarrassante du monde pour un poli-- Jai eu, Monsieur, repondit Lorgemont, I tion d'avenir dans l'un des bureaux ou dans l'eier.

la main et surtout la dot un chèque de dix mille francs payable à la Banque de France de Bordeaux.

Les regards étonnés de la jeune fille se croisèrent avec ceux de Lorgemont Jusqu'alors, elle était demeurée inattentive à l'offre du chef de la bande des Aristocrates et le n'avait envisagé dans l'actat et le puris de la jeune fille s'intere de visite qu'il naissance de Mille de La Roche-Nessac, que j'avais, si je ne m'abuse, rencontrée avec vois un matin, et d'accomplir une toute per tite bonne œuvre, oh bien modeste, au profit du sanatorium d'Arcachon.

La partie de bridge commençait aussitôt, et à son issue le duc de Là Roche-Nessac.

La partie de bridge commençait aussitôt, et à son issue le duc de Là Roche-Nessac inviguée : il s'agissait de perquisitionner chez flichard et de fouiller das des Aristocrates et la fedure de la bande des Aristocrates d'un a la découverte des dossiers qui pour la reussite de ses aflurait Lorgemont à venir prendre un de ces prochains apres-milli et the dans la villa si voisine de la l'inspecteur de la Son cambriolages restés impunis et il ne payable à la Banque de France de Mille de La Roche-Nessac.

Il était engagé dans une impasse dont il Comment Marguerite Soubeyran aurait-el-le pu deviner les mobiles secrets qui faisaient agrir son frère?

La seconde tâche était autrement complifit du sanatorium d'Arcachon.

La partie de bridge commençait aussitôt, et à son issue le duc de Là Roche-Nessac.

Il était engagé dans une impasse dont il Comment Marguerite Soubeyran aurait-el-le pu deviner les mobiles secrets qui faisaient agrir son frère?

La partie de bridge commençait aussitôt, et à son issue le duc de La Roche-Nessac.

Il était engagé dans une impasse dont il Comment Marguerite Soubeyran aurait-el-le pu deviner les mobiles secrets qui faisaient agrir son frère?

La partie de bridge commençait aussitôt, et à son issue le duc de La Roche-Nessac.

La partie de de la bande des Aristocrates et il ne pouvait pas arriver à en fournir la preuve de Lorgemont était le vois un matin, et d'a La partie de bridge commençait aussitôt, et à son issue le duc de La Roche-Nessac invitait Lorgemont à venir prendre un de ces prochains après-midi le thé dans la villa si voisine de la villa Thais.

En acceptant, Lorgemont commençait la manœuvre d'enveloppement qu'il s'etait assignée.

CHAPITRE XXXV

Les ordres que Lorgemont avait donnés à l'Aristo concernant les mesures de précautiles de la chambre du policier en son absence, et d'y feuilleter sans péril, en en l'aristo concernant les mesures de précautiles de la chambre du policier en son absence, et d'y feuilleter sans péril, en en l'aristo concernant les mesures de précautiles de l'inspecteur de la Sûreté sur Lorgemont et sur l'Aristo.

A première vue, l'opération paraissait simple : habitant dans le même hôtel que Richard, le Toulousain devait trouver sans danger, un jour ou l'autre, l'occasion de pénérale. absence, et d'y feuilleter sans péril, en en prenant le double, tous les papiers intéressants. Toutefois, et c'est en quoi cette mission de confiance devenaît plus délicate, il fallait à tout prix éviter que l'inspecteur de la Sûreté s'aperçut de cette visite. La moindre imprudence risquait de tout compromettre. Toute maladresse pouvait avoir des consequences de la plus haute gravité. D'autre part, il fallait agir vite, les résultats de la perquisition pouvant amener Lorgemont à modifier la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Quand le patron donnait un ordre il evigent qu'il s'était tracée. un ordre, il exigeait qu'il fût exécuté rapi-En arrivant à Arcachon, après avoir déci-dé de s'attacher aux pas de l'Aristo et de Lucia, car il pressentait justement, qu'ils étaient sans nul doute les principaux com-

cambriolages restés impunis et il ne parve-nait pas à le démontrer. Il avait eu la franchise de faire part de ses soupcons au préfet de police, il avait failli perdre sa situation. En l'occurrence, tout homme d'un carac-tère moins volontaire et moins tenace que le sien eût abandonné la partie, et, loin de se décourager, Richard au contraire avait puisé dans la malchance qui le poursuivait une énergie résolue et une obstination plus Il avait engagé avec Lorgemont une lutte

Il avait engagé avec Lorgemont une lutte sans merci, il y laisserait la vie ou il vaincrait.' Il se rendait nettement compte des difficultés auxquelles il se heuriterait, pareilles à celles qui l'avaient déjà arrêté; il se battait seul contre une bande puissamment et méthodiquement organisee; dans ses cartes, il avait peu d'atouts, ses adversaires semblaient les avoir tous.

Malgré cela, il continuait avec acharnement à vouloir découvrir les liens mystérieux qui unissaient entre eux Lorgemont et ses complices. Ses chefs avaient beau le désavouer, il s'en souciait peu, certain qu'il triompherait un jour. On cambriolait son appartement, il restait indifférent à cette humiliation.

Son enquête patiente lui avait fourni des

documents appréciables : moralement, il te-nait Lorgemont, l'Aristo et Lucia. Depuis qu'il était à Arcachon, il avait même découvert un quatrième complice, dont il ne connaissait pas encore l'identité, mais qu'il avait aperçu un soir, lorsque, ca-ché derrière la grille du jardin, il observait ce qui se passait dans l'intérieur de la villa, que Lucia et l'Aristo habitaient dans l'ave-nue de Mentque. Ce quatrième complice, c'était le Toulousain. Les notes qu'il mettait soigneusement à jour augmentaient de volume, constataient des faits nouveaux dont sa perspicacité s'encr-gueillissait, mais il n'arrivait pas à mettre la main sur la preuve qu'il cherchait, la preuve indiscutable de la culpabilité de Lorgemont. Bien plus, on eût dit qu'une fatalite étrange s'amusait à brouiller à chaque instant l'écheveau des fils conducteurs qu'il croyait tenir. Parce que le déplacement de l'Aristo et de Lucia lui semblait d'autant plus suspect que leur brève installation à Chennevières, dans un pavillon meublé sur les hords de la Marne, lui avait déjà paru louche, il avait pris le couple en filature. Il était évident que dans l'existence du baron de Saint-Dié, dans son déménagement de l'hôtel de France, rue Taitbout, Les notes qu'il mettait soigneusement à jour nagement de l'hôtel de France, rue Taitbout, pour aller habiter pendant quelques jours avenue Charles-Floquet; dans ce voyage à Arcachon, qui devait bien avoir une raison, mais laquelle? il y avait quelque chose d'anormal.

(A suivret

ppartement, il restait indifférent à cette théâtrale et cinématographique réservés. Son enquête patiente dui avait fourni des Convright by René Girardet, normbre 1997.

de critiques: le système de la prime, trop complexe, le Conseil supérieur est une smanation des Compagnies; l'ab ssement des tarifs donne lieu à une procédure compliquée, alors que le relèvement e est fa-rile et rapide Le nouveau texte ne prévoit pas un relèvement automatique des tarifs pour la première fois, mais ensuite l'auto-matisme reprend ses droits. Vu la baisse escomptée du chalbon, le gouvernement et la commission devraient prendre l'engagela commission devraient prendre l'engagement de retarder ce premier relèvement. En effet, le prix de transport des voyageurs est devenu un prix de luxe pour beaucoup d'entre eux; pour les larchandises, le tarif a dépassé le maximum possible. On a demandé 128 fr., droits de régie por pris, pour transporter à Paris un hectolitre de vin du Midi.

M. Barthe (Hérault): Le relèvement pour le transport des vins a atteint environ de 240 à 200 %. Il en est de même pou les produits agricoles, et nous arriverons à créer une crise qui dans quelques mois sera redioutable. (Applaudissements.)

M. Alexandre Varenne soutient que l'opé-

M. Alexandre Varenne soutient que l'opération n'est pas blanche. Si la convention est votée, l'Etat aura à sa charge une annuité de 120 à 130 millions pendant toute la durée de la concession pour couvrir la pemise de la dette de guerre.

Du fait de la révision du traité Cottelle, l'Etat a remis aux Compagnies un milliard 133 millions pendant la guerre. L'Etat a pris à sa charge les indemnités au personnel, soit 451 millions pour 1919 et 500 millions pour 1920. Il faut y ajouter 429 millions pour 1920. Il faut y ajouter 429 millions pour l'achat de matériel roulant. L'Etat a au total versé 2 milliards 51 millions. Avec les dépenses diverses qu'il a rises à sa charge, l'Etat a fait aux Compagnies un cadeau d'environ 5 milliards pendant la gueire. Il faudrait au moins qu'en cas de rachat, cette somme entrât en déduction de la valeur du matériel.

Après diverses interventions de MM. Despax (Landes), Molinié (Aveyron), Aimond (Salnes) Join Lambert (Euro) et Du M. Alexandre Varenne soutient que l'opépax (Landes), Molinié (Aveyron), Aimond (Seine-et-Oise), Join-Lambert (Eure) et Duval-Arnould (Seine), la suite du débat est renvoyée à demain.

Une interpellation sur les événements de Grèce

Le président annonce qu'il a reçu de M. Bellet une demande d'interpellation sur la répercussion que peuvent avoir les événements de Grèce sur le traité avec la Turquie. Cette interpellation est jointe aux in-terpellations sur la politique extérieure à niscuter le 17 décembre.

Une interpellation sur la situation de nos troupes en Asie Mineure La Chambre décide de joindre aux inter-pellations sur la politique extérieure une interpellation de M. Paul Aubriot sur «les mesures que compte prendre le gouverne-ment pour sortir immédiatement les trou-pes trançaises de la critique et douloureu-se situation où elles se trouvent en Asie Mineure?» M. Paul Aubriot avait adressé la lettre

« Monsieur le Président,
» Vous m'avez demandé et vous avez demandé à la Chambre d'ajourner le débat sur les évnènements de Grèce et sur leurs répercussions en Asie Mineure. Nous pouvions espérer qu'à la faveur de ce délai des mesures seraient prises sans retard pour assurer la sécurité de nos troupes en Ciline, et, malgré nos inquiétudes légitimes, pous avons consenti à retarder des explibations dont l'urgence s'imposait. Les événements nous montrent que nous avons eu

bort.

"Une colonne française, sans doute assez amportante, puisqu'elle était pourvue non seulement de mitrailleuses, mais aussi d'artillerie, a été surprise par des troupes turques, non plus même en Cilicie, mais en Syrie. Nous avons dans cette rencontre perdu encore des hommes. Il y a eu des prisconniers Nous nouvons, dans tues et des prisonniers. Nous pouvons, dans les jours qui viennent, recevoir d'autres nouvelles aussi douloureuses. Il est évident que cette perte cruelle et les menaces qu'el-le comporte auraient été évitées si des négociations avaient été engagées en temps utile avec les chefs kémalistes, » Pourquoi ces négociations n'ont-elles pas été commencées ? Il n'y avait pour la dignité de la France aucune humiliation à les entreprendre

dignité de la France aucune humiliation à les entreprendre

» Dira-t-on que c'est par considération pour nos amis anglais? Personne plus que moi n'est convaincu de la nécessité de l'alliance franco-anglaise; mais elle doit être une alliance et non une subordination. Ce sont nos soldats, et nos soldats seuls, qui sont en péril là-bas. Comment les Anglais pourraient-ils nous reprocher d'avoir pris, pour assurer la sécurité de nos troupes, des mesures urgentes qui ne sont pas en contradiction avec les bases de notre alliance?

» Devant cette situation angoissante, le Parlement ne peut pas accepter la responsabilité d'une plus longue hésitation. J'ai donc l'honneur de demander à vous interpeller sur les mesures que vous comptez peller sur les mesures que vous comptez prendre pour sortir immédiatement les troupes françaises de la situation critique et douloureuse où elles se trouvent en Asie

» Veuillez agréer, etc.» Séance de mardi matin

Paris, 14 decembre. — La Chambre pour-Buit ce matin la discussion du nouveau ré-gime des chemins de fer. Au début, il y a bien une vingtaine de députes dans la salle. La parole est donnée à M. Chassaigne-Coyon (Seine). Mais celui-ci, après quelques phra-ses qu'on n'entend pas, se déclare indisposé et démande une suspension. Le président suspend alors la séance pendant dix minu-

A ta reprise, M. Chassaigne-Goyon remonte à la tribune, mais on l'entend à pei ne. Lui aussi trouve trop compliquée l'at-tribution des primes. Le système de M. Lou-cheur, constitution d'une Compagnie fer-mière et attribution de 250,000 actions de travail au personnel, lui semble préférable. Il espère en tout cas qu'on distribuera équi-tablement la prime prévue pour le person-nel qui a fait son devoir pendant la guerre. L'orateur demande enfin qu'on développe surtout les œuvres d'assistance aux chemi-

M. Dior (Mancle) s'occupe spécialement he la variation des tarifs. Cette variation a une importance considérable pour notre in-plustrie; elle aggrave la crise actuelle. Il ne faudrait faire varier les pris que d'une ma

pustrie; elle aggrave la crise actuelle. Il ne faudrait faire varier les prix que d'une manière uniforme pour les différentes catégories de transports.

M. Dior espère que le gouvernement ne sera pas forcé de relever les tarifs, étant donné qu'on va procéder à l'électrification de nombreuses lignes, et que le prix du charbon va baisser. Mais il faudra faire entrer dans le prix des transports l'intérêt du capital de construction des lignes et son amortissement. Le système des primes est amortissement. Le système des primes est insuffisant comme stimulant. La crainte de la perte est encore plus efficace que l'appât du gain. Il est regrettable qu'on n'ait pas institué la pénalité de la diminution d'un dividende, si minime soit-elle.

M. Dior réclame une sanction qui ne mette pas les Compagnies en mauvaise posture vis-à-vis de leurs créanciers.

M. Lohet (Marne), ancien cheminot, sorialiste, déclare que les syndicalistes
cheminots tels que lui poursuivent plutôt
la socialisation que la nationalisation des

BULLETIN FINANCIER

chemins de fer. Il se plaint que le personnel n'ait pas été consulté pour l'élaboration de la convention. Et pourtant le personnel a lui aussi ses hommes d'équipe « écrasés » entre les magents. Voix diverses: Et les voyageurs tués dans les catastrophes de chemin de fer!
M. Lobet regrette que le personnel n'ait pas une part plus importante dans la direc-

pas une part plus importante dans la direction.

M Lobet soutient qu'avec la convention, les actionnaires continueront à faire la loi aux obligataires: 2 milliards d'actions seront représentées dans le conseil de direction, alors que 19 milliards d'obligations ne le seront pas. Le plus, la garantie d'intérêt est remplacée par un véritable salaire donné aux Compagnies sans restitution des avances en fin de concarion. Pour la désignation des délégués du personnel au conseil supérieur, mieux aurait valu une disposition légale qu'une promesse ministérielle de les prendre par i les élus de ce personnel. N'est-ce pas un manquement à la parole donnée lors de la dernière grève? (Exclamations et bruit.) En augmentant les tarifs on garantit des dividendes aux Compagnies sans remboursement. On sacrifie encore l'intérêt public à l'intérêt privé. (Applaudissement à l'extrème gauche.) La prime ne donnera pas plus de 100 francs à chaque cheminot: il ne faut donc pas compter sur les primes pour stirenter les calents. plus de 100 francs à chaque cheminot : il ne faut donc pas compter sur les primes pour stimuler le travail des agents. Les cheminot ; demandent un salaire suffisant, une part de gestion et de responsabilités. Il est singulier que l'Etat s'engage à réparer le matériel à ses frais. Dans l'état où est ce matériel, la remise de la dette de guerre aux Compagnies suffisait. Si on manque de personnel technique, c'est à la suite de révocations.

M. Tilhet: A Bordeaux, le rendement mensuel des ateliers, qui était de 15 à 18 loccmotives par mois, est tombé à trois ou quatre après la fâcheuse suppression du travail à la tâche. Une enquête s'impose à ce sujet. (Applaudissements.) ce sujet. (Applaudissements.)

M. Lobet, qui est hostile au travail à la tâche, fait observer que cette diminution de rendement n'a pas été constatée dans les ateliers de l'Est.

M. Gadaud: Est-il vrai que, lors de la dernière grève, les cadres pour les ateliers, les gares, les ingénieurs étaient nommés d'avance par les comités révolutionnaires? (Applaudissements)

M. Lobet: Cela ne prouve pas que cela aurait plus mal marché si ces soviets avaient fonctionné. (Protestations et exclaavaient fonctionné. (Protestations et exclamations diverses.) Pour nous résumer, ditil, il faut une réorganisation des transports; mais cetfe réorganisation ne peut être faite sans les 22,000 révoqués. On manque de personnel qualifié. Rappelez les révoqués, dans l'intérêt du public et des réseaux. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Avant la disparition de l'autonomie des Compagnies, l'abbé Lemire tient à venir rendre hommage à la direction et au personnel de la Compagnie du Nord, qui a permis aux populations de vivre pendant la guerre, et, depuis, à ce personnel qui, devant les nécessités pressantes des régions libérées, a refusé de se mettre en grève. (Vifs applaudissements.) L'abbé Lemire, entre autres observations, demande l'intercommunication électrique entre les trains pour éviter des accidents. Il espère qu'une certaine autonomie sera laissée aux Compagnies.

pagnies.

Pour maintenir la continuité de vues dans la direction, un député de droite demande que le ministre des travaux publics ne soit pas soumis aux fluctuations des crises mi-M. Nectoux réclame l'amélioration de la

rotation de locomotives et l'électrification, pour assurer de meilleurs horaires. M. Deguise (Aisne) demande la coordination des voies ferrées avec les voies navi-gables. Ce raccordement est des plus importants pour l'avenir économique du pays. La suite du débat est renvoyée à trois

CONSEIL DES MINISTRES

Le combat de Syrie
Paris, 14 décembre. — Les ministres se

sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand. Le president du conseil a rendu compte de la situation extérieure. Il a mis le conseil au courant du pénible incident qui s'est produit, le 3 décembre, en Syrie, aux environs de Latakièh. Cet incident, mal connu, a été exagéré Les renseignements parve au migéré. Les renseignements parve au mi-nistère des affaires étrangères et au minisnistère des affaires étrangères et au minis-tère de la guerre établissent que, au 3 dé-éembre, un petit groupe d'infanterie a opéré une reconnaissance à l'est d'Aïn-Charkie, Il a été attaqué par de rebelles; il a soutenu le combat dans de bonnes con-ditions et s'est replié sur Djebli. A la nuit tombante, une section égarée a été sur-prise. Elle a perdu vingt hommes et a eu quarante blessés. L'incident s'est produit dans la région montagneuse des Alacuits, qui est habitée par des tribus turbulentes non encore pacifiées. Le général Garnier du Plessis s'est rendu à Latakièh pour prendre sur place les mesures nécessaires, suivant les instructions du général Gousuivant les instructions du général Gou-

Le commandant du 20° corps Le ministre de la guerre a proposé à la signature du président de la République la nomination du général Penet au commandement du 20° corps d'armée. Les projets militaires et le régime du pétrole

Le conseil a arrêté le texte d' de loi sur le recrutement et l'organisation de l'armée, ainsi que le texte du projet de loi fixant le régime du pétrole. Ces projets seront déposés cette a rès-midi sur le bureau de la Chambre

> Le service des fraudes effquête chez les bouchers

Paris, 14 décembre. — Le service des fraudes a fait procéder à une enquête sur des viandes de boucherie. Des vérifications ont été opérées chez des bouchers parisiens ont été opérées chez des bouckers parisiens qui recevaient directement de province de la viande, et notamment du veau, à des prix supérieurs au cours des halles Un procès-verbal a été dressé contre deux bouchers. Alors que, jusqu'au 9 décembre, le cours maximum du veau aux halles ne dépassait pas 11 fr., ces commerçants se faisaient adresser par les marhands de province, qui, ayant cessé d'expédier aux halles, leur adressaient de la marchandise au prix de 11 fr., prix au départ.

M. Deiss, juge d'instruction, est chargé de l'affaire. M. Deiss a fait procéder à des vérifications dans la Creuse, la Charente et la Dordogne. D'autre part, le service des fraudes a fait effectuer par commission rogatoire des vérifications dans les arrondissements d'Alencon et d'Argentan auprès de marchands de bestiaux et d'herbagers qui se livraient, à la Villette, à des suroffres sur des boyins

L'exhumation des militaires tués à l'ennemi

### L'ODYSSÉE du banquier Frezouls

Paris, 13 décembre. — Le mystère qui en-courait la disparition de M. Frézouls, l'an-cien gouverneur de la Guinée, sera bientôt complètement éclairei. Le banquier a été recomplètement éclairci. Le banquier a été retrouvé, en effet, errant dans la grande banlieue parisienne, à Vernon, dans l'Eure.

Ce matin, vers neuf heures, le commissaire de police de Vernon passait devant
la boutique d'un armurier, lorsqu'il en vit
sortir un homme, dont le signalement correspondait assez bien à celui de M. Frézouls et aux photographies publiées par les
journaux. Le commissaire entra chez l'armurier pour savoir le nom du mystérieux
personnage, mais celui-ci ne put le renseigner On lui répondit que ce client s'était gner. On lui répondit que ce client s'était annoncé comme artiste dramatique et avait acheté pour son théâtre un revolver et des cartouches à blanc. Le commissaire de police ayant trouvé bi-Le commissaire de ponce ayant trouve bi-zarres les allures du personnage, qui était couvert de poussière et semblait avoir beau-coup marché, le suivit et le rejoignit dans un hôtel de la ville. Le patron de l'établis-sement, qui avait fait son service avec le fils de M. Frézouls, au 103e d'infanterie, l'avait reconnu. Le commissaire obtint donc de lui tous les repseignements qu'il dési de lui tous les renseignements qu'il dési-rait. Il apprit notamment que M. Frézouls rait. Il apprit notamment que M. Frézouls n'avait pas d'argent, et qu'il en avait emprunté à l'hôtelier.

Le commissaire de police avisa alors la Sûreté générale, qui envoya des agents. Pendant ce temps, M. Frézouls était partidans la direction de Gaillon. Le commissaire de police le fit rejoindre par un agent, qui revint avec lui à l'hôtel. M. Frézouls, qui paraît très déprimé, a dû s'aliter.

RAMENÉ A PARIS, M. FREZOULS Y EST INTERROGÉ

Paris, 14 décembre. — M. Frézouls, qui est arrivé lundi soir à Paris, a ubi un premier interrogatoire par M. Faralicq, commissaire à la police judiciaire. M. Frezouls a raconté qu'il a été victime, le saincoi 5 décembre, d'un vol de 523,000 fr. à Melun. Il est rentré le dimanche à Paris et a écuit au procureur de la République. Le lundi, il est allé au ministère des finances, puis au Bois-de-Boulogne, à Saint-Cloud, à Suresnes et à Franconville, où il a couché dans la gare. Le matin, il a pris le train pour Enghien, et là il raconte qu'il a entendu des Espagnols qui parlaient de 50n vol. Il a suvi la bande, qui devait se rendre à Choisy, et fait le guet derrière un café; puis, ne trouvant pas le chef de la Dande, il s'est rendu à Massy-Palaiseau. Il est resté la matinée dans la gare et est revenu ensuite à la gare à Massy-Palaiseau. Il est resté la matinée dans la gare et est revenu ensuite à la gare d'Austerlitz, à Paris. Le mercredi, il a pris le train pour Etampes, où il a passé la nuit, et le jeudi, il s'est rendu à Chartres, en passant par Paris et Versailles. Il a passé la nuit, à Chartres, puis s'est rendu à Dreux. Le vendredi, il a pris le train pour Louviers, où il est descendu à l'hôtel du Mouton-d'Argent, où il s'est fait inscrire sous le nom de Fournier. Le samedi, il s'est rendu à pied à Saint-Pierre-de-Vouvray, où il est descendu à l'hôtel de la Gare. Le dimanche, il s'est rendu à Gaillon en suivant les bords de la Seine. Là, il a cru reconnaître un des voleurs. De Gaillon il est parti à pied pour Vernon. En cours de route, il a pris une automobile, mais celle-ci a eu une panne, et il a continué sa route à pied. Il est arrivé à la gare vers deux heures du matin et s'est rendu à l'hôtel du Soleil-d'Or, où, connaissant l'hôtelier, il lui a emprunté 200 fr., soi-disant pour acheter des chaussures et un revolver. Mais l'hôtelier l'a signalé à la police et l'a fait arrêter.

L'interrogatoire continuera aujourd'hui.

M. FREZOULS RACONTE LE VOL DONT IL SE PRETEND VICTIME Vernon, 14 décembre. — Tandis qu'il se reposait étendu tout habillé sur le lit d'une chambre d'hôtel, M. Frézouls a fait le récit

suivant du vol dont il prétend avoir été vic-

e On m'a dévalisé dans le train, alors que le samedi 4 décembre je venais de toucher à Melun 585,000 fr., qu'un de mes débiteurs, M Bunel, habitant Dijon, à une adresse dont je ne me souviens plus, m'avait apportisé. Le suis reporti de Melun le landancier. tés. Je suis reparti de Melun le lendemain dimanche, à quatre heures du matin, en dimanche, à quatre heures du matin, en première classe, en compagnie de deux individus, grands, corrects, que je connaissais de vue. J'avais placé mon argent moitié dans mon portefeuille, moitié dans mes poches. C'est seulement quand je suis rentre chez moi, rue Moncey, que je me suis aperçu que l'on m'avait volé. Le lundi 6, je me suis rendu au ministère des finances chercher de l'argent. Le guichet auquel je devais m'adresser était fermé. Alors, ne sachant que faire, j'ai marché longtemps, longtemps. Je me souviens être passé à Auteuil, boulevard Suchet, puis, après toute une nuit de route, je suis arrivé à Franconville. De là, je suis revenu vers Enghien. O'h! je n'ai pas rêvé, je vous assure. A Enghien, j'ai même cru apercevoir mes deux voleurs. Ah! j'ai eu tant de gros ennuis à ma banque! Il me fallait trouver de l'argent bien vite. Et puis, et puis, je ne sais plus!

QUI EST M. BUNEL?

Paris, 14 décembre. — M. Frézouls a ra-conté que les 423,000 fr. qui lui auraient été volés provenaient de la dette d'un M. Bu-nel, de Dijon, que ce dernier lui aurait payée samedi dernier au cours d'une entre-vue à Melun. Or, jusqu'ici on a vainement cherché à Dijon la trace de M. Bunel.

CE QUE DISENT LES COLLABORATEURS DU BANQUIER

Paris, 14 décembre. — Au Crédit international et colonial, la banque dirigée par M. Frézouls, voici ce que disent les administrateurs et le fondé de pouvoirs :

Nous ne comprenons absolument rien à ce qui vient d'arriver à M. Frezouls, et son aventure ne peut s'expliquer que par une crise de folie, mais de folie subite, car rien jusqu'ici n'avait fait prévoir pareille éventualité. Quant aux causes qui nt amené cette crise de folie, à notre avis elles sont simmles : surmenage cér " intense sont simples : surmenage cér' intense. D'autre part, il nous apparaît comme à peu près certain qu'on lui devait une grosse somme d'argent. Ne seraient-ce pas les dif-ficultés qu'il a rencontrées dans son recouretutes qu'il à rencontrees dans son recou-vrement qui ont provoqué la crise? A tout cela il faut ajouter le long séjour aux co-lonies, et, pendant la guerre, la commo-tion cu'il ressentit lorsqu'une bombe d'a-vion éclata rue Moncey, juste devant chez lui. Il était alors en train de travailler, et des éclats de l'engin lui brisèrent sa pipe dans la bouche.

> LES EMBARRAS FINANCIERS DE M. FREZOULS

Paris, 14 décembre. — La Banque qua-vait fondée, en 1913, M. Frezouls avec feu M. Le Gall, ancien secrétaire général de la présidence de la République sous M. Félix Faure, et ancien trésorier payeur gé-néral, s'intitulait « Crédit international et colonial pour favoriser le développe-ment du commerce extérieur». Ce Paris, 14 décembre. - La Banque qu'ament du commerce extérieur». Ce programme nécessitait un capital imposant. On s'arrêta à un chiffre de 1 million 500,000 francs, mais il n'en fut versé que le quart, soit 375,000 francs. Le maigre capital liquide de la Banque fut rapidement absorbé par les affaires entreprises en Galicie de Revenent du conscil icie et en Roumanie. Le rapport du conseil présenté à l'assemblée de juin 1919 avoue que ces opérations n'ont fait cu'accroître es d'fleultés de trésorerie. La Société a Paris, 14 décembre. — On sait que le transfert des corps des soldats tués à l'ennemi avait été autorisé à dater du 1er décembre. Par suite de nombreuses difficultés, cette date est reculée jusqu'au 1er janvier. 120,000 familles avaient demandé que les corps de leurs enfants leur fussent ramenés aux frais de l'Etat; 6,000 familles ont été autorisées à faire le transfert immédiatement, en prenant tous les frais à leur charge.

#### A LA SOCIETE DES NATIONS

L'assemblée de Genève adopte à l'unanimité un projet établissant

Une Cour internationale de justice

Genève, 13 décembre. — M. Mac Cormick assiste à la séance de lundi, au banc de la presse américaine. Il prend des notes. La discussion est ouverte sur le projet de cour internationale. M. Léon Bourgeois, président de la commission, déclare que si le statut de la cour est fixé par la Société des nations la cour jouira, une fois constituée, d'une compétence absolue. Toutes les nations membres de la Société des nations pourront faire appel à sa juridiction en toute contiance. Ce serait, dit M. Bourgeois, un malheur irréparable que la Société des nations ne réussit pas dès maintenant à mettre sur pied cet instrument de la paix; la seule paix est celle qui repose sur le droit. La paix basée sur la force prépare la guerre, d'où l'importance primordiale d'une institution chargée de dire le droit.

M. Haguerup (Norvège), rapporteur, expose l'économie du projet. La cour permanente de justice internationale est composée de 15 membres : 11 titulaires, 4 suppléants, qui siègeront à La Haye. Ces membres de la cour sont élus à la majorité par l'Assemblée et le Conseil de la Société des nations, sur la liste des personnalités présentées par les groupes nationaux de la cour d'arbitrage. Ces juges sont élus pour neuf ans et sont rééligibles. Ils ne pourront exercer aucune fonction politique ou administrative, ni exercer les fonctions d'agent,

Genève, 13 décembre. — M. Mac Cormick de consul ou d'avocat dans aucune affaire ssiste à la séance de lundi, au banc de la d'ordre international. La cour tiendra une session chaque année, et ses frais seront supportés par la Société des nations. La compétence de la cour s'étendra à toutes les affaires que les parties lui soumettront. Elle n'est donc pas obligatoire et les langues officielles seront le français et l'anglais. La procédure aura deux voies : l'une ecrite, l'autre orale. Les audiences seront publiques. En principe, les décisions seront prises à la majorité des juges présents. L'action de la cour sera motivée, définitive et sans recours.

M. Blanco (Uruguay), se faisant, dit-il, l'interprète des Républiques sud-américaines, déclara que l'Amérique du Sud votera le projet, mais il formule un vœu et des réserves. Le vœu, c'est que l'institution de la cour soit améliorée dans le sens libéral, et pour cette amélioration, l'Amérique compte sur les grands et les petits. Etats l'ibéroay. sur les grands et les petits Etats libéraux

(Roumanie) et une autre du délégué du Panama, qui a proposé une addition au projet pour instituer une sanction, la séance est levée.

#### CHRONIQUE MEDICALE

de fréquents rapports avec celles de mé- leuse observation de cette mesure. decine vétérinaire. Il n'est point rare, hélas! que la contagion soit transmise directement de l'animal à l'homme, comme dans la rage, le charbon, la morve, - ainsi que le démontra en 1810 le docteur Jean Hameau (de La Teste), cet immortel précurseur de Pasteur, - certains cas de diphtérie aviaire (bien établis par le professeur Ferré, de Bordeaux), ou la psittacose, infection heureusement rare que les perroquets peuvent donner aux personnes qui les approchent de trop près.

Fièvre aphteuse Parmi ces maladies transmissibles, dont le nombre est, hélas ! considérable, et quelques-unes extrêmement graves, il faut également mentionner la fièvre aphteuse, dont on signale une recrudescence sérieuse

parmi les espèces bovines de notre région.

Voici, à ce sujet, ce que nous écrit M. Joseph Ponsan, médecin vétérinaire à Plaisance-du-Gers: « La flèvre aphteuse sévit en ce moment dans le Gers, et principalement dans le canton de Plaisance, avec un caractère de gravité inconnu jusqu'ici. La mortalité sur les bovins atteint des proportions alarmantes. Cette gravité de l'affection trouble même l'esprit au point qu'une question se pose : Sommes-nous bien en présence de la simple affection aphteuse? Il est certain que cette maladie peut, dans certains cas, amener la mort des animaux qui en sont atteints. La forme catarrhale, par exemple, provoque, lorsqu'elle se manifeste, une fièvre très intense, un amaigrisse-

t peut survenir dans i

nent rapide, et la m

temps, tout en présentant des caractères moins graves en apparence, ont une marche tellement foudroyante qu'on peut se demander si la maladie dont il s'agit est le fait seul de la fièvre aphteuse. » C'est vers le sixième jour de la maladie, alors que la période fébrile a disparu et que l'inflammation provoquée par le développement des aphtes est terminée; c'est lorsque les animaux recommencent à prendre quelques aliments et qu'ils semblent rassurer les propriétaires par des signes évidents d'amélioration; c'est à ce moire et sans commentaires, l'épidémie

rumination, souvent ils succombent en

trois minutes, sans faire un mouvement,

comme foudroyés. » Dans les cas que nous avons pu exàminer après la mort, aucune indication précise n'a pu nous être fournie. Les organes essentiels paraissent sains. On constate bien du côté du poumon, de l'intestin et du système ganglionnaire une légère congestion, mais cette congestion ne peut donner l'explication de l'arrêt subit de la vie tel qu'il s'est produit. Le cœur n'offre rien d'anormal. Et il faudrait chercher ailleurs, dans les centres nerveux très probablement, la cause des troubles graves auxquels est subordonnée la terminaison

fatale. » M. Joseph Ponsan voudrait, à juste raison, que l'étude de ces faits délicats fût poursuivie par des hommes de science, dans le calme du laboratoire, avec tous les moyens de recherche bactériologique. Il désirerait que, sous l'impulsion des autorités administratives, une commission composée de professeurs de nos Ecoles vétérinaires se rende sur les lieux où règne le fléau pour en étudier les causes et en arrêter, si possible, les effets dévastateurs: « Cette commission, dit-il, dont l'autorité morale serait indiscutable, apporterait en plus à nos braves populations rurales, qui ont placé sur le bétail les économies réalisées au moyen d'un travail intense et par des privations de toute sorte, l'assurance que leurs intérêts seront défendus dans la mesure du possible. Et le trouble, l'effroi même qui ont éclaté dans nos campagnes du fait de la terrible contagion seraient

ainsi apaisés. » Passant ensuite à l'étude des mesures énergiques à opposer au mal, notre distingué correspondant demande, en premier lieu, la suspension momentanée, en matière de vente d'animaux domestiques, de toutes les transactions, de quelque nature qu'elles soient. La propagation des maladies contagieuses est liée en grande partie, comme il le fait remarquer, au commerce intense qui se fait sur les animaux; et toutes les prescriptions sanitaires demeureront sans effet si l'on ne met un terme au déplacement des bêtes contaminées. Il va sans dire qu'une surveillance rigoureuse devra être exercée à ce point de vue. Tout ce que l'on pourra tenter pour

Les questions de médecine humaine ont enrayer le fléau sera vain sans la scrupu-

M. Joseph Ponsan termine ainsi sa lettre : « Surtout, que l'administration ne se laisse pas influencer, pour prendre les décisions nécessaires, par les doléances de certains intéressés qui prétendent faire du commerce en dehors de toute préoccupation d'ordre général. Si l'écoulement du bétail vers les grands centres ne peut s'effectuer en raison de ces prescriptions et que, de ce fait, le prix de la viande s'élève dans de grandes proportions, pendant une certaine période, il sera facile de remplacar les biftecks par un autre aliment. Ce prix, il ne faut pas l'oublier, risquerait de s'élever beaucoup plus le jour où no-

tre troupeau serait complètement décimé. » C'est donc dans un but d'intérêt national qu'il y a urgence à faire l'effort nécessaire pour conjurer le danger qui menace de dévaster notre cheptel. A l'heure où nous sommes, en présence d'une crise économique sans précédent, les demi-mesures sont fatalement frappées d'impuissance, et il n'est pas permis de ne pas utiliser même les moyens extrêmes pour conserver à l'agriculture ses auxiliaires les

plus précieux.» Nous ne pouvons qu'approuver les termes de la communication de M. Joseph Ponsan et faire des vœux pour qu'elle touche le cœur, généralement assez dur, de nos administrations. Si nous étions d'un autre pays, même de cette Bochie tant exécrée à juste titre, il y a longtemps qu'une commission de compétences se serait rendue sur place et que les mesures de prophylaxie qu'il préconise auraient été prises. Si nous étions Nord-Américains, cinq ou six jours. Mais les nombreux cas ou Sud-Américains, ou même de n'importe que nous avons observés depuis quelque | quelle autre nationalité, on aurait déjà agi : mais nous ne sommes que Français! C'est le plus fâcheux de l'histoire.

En attendant, comme médecin, je déplore ces errements regrettables. On ne sait jamais quand une épidémie d'allure foudroyante, même animale, prend des proportions d'intensité aussi étendues, si elle ne pourra pas se transmettre à nous-mêmes un jour ou l'autre. Ce n'est pas la première fois que des épidémies de fièvre aphteuse atteindraient l'espèce humaine; et je me borne à signaler, pour mémoment précis que subitement, en pleine de Berlin de 1890 au cours de laquelle, sur 170 cas observés, on ne compta pas moins de 25 morts... mais je vois d'ici, derrière son monceau de papiers, de notes et de rapports, l'éternel sourire de M. l'éminent bureaucrate qui lira peut-être ces quelques lignes. Même si jamais il attrape la fièvre aphteuse et s'en va dans l'autre monde, il pensera, avec son persistant sourire, que M. Joseph Ponsan et moi sommes des radoteurs, et que, s'il meurt,

c'est que Dieu l'a voulu. Evidemment. Les huîtres sont malades

Les huîtres ont eu, pendant quelques années, une fâcheuse réputation. On les acousait, en particulier, de donner la fièvre typhoïde à qui voulait en manger. Ce fait, exact pour certaines huîtres qui étaient situées à l'embouchure d'égouts et recueillaient les microbes qu'on leur déversait à plaisir par milliards, n'avait pas tardé à être généralisé à toutes les huîtres, même celles qui placées en pleine eau de mer, comme à Arcachon par exemple, sont à l'abri de pareilles imprégnations. Petit à petit, la calomnie avait fini par être terrassée, et la consommation ostréicole avait repris son cours. L'huître est, en effet, un excellent aliment, et notre compatriote le docteur Jacques Carles, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, en a notamment indiqué tous les avantages et les bienfaits

Et voilà que M. A. Pettit, dans une récente séance de la Société de biologie de Paris, nous apprend que les huîtres sont malades. Il paraît qu'elles sont plus légères qu'à l'état habituel, qu'elles sont souvent transparentes et que leur coquille rend, à la percussion, un son clair. Les lésions de ces précieux mollusques atteignent surtout le foie et le pancréas, dont les cellules parenchymateuses diminuent de hauteur; il y a aussi des lésions branchiales consistant en infiltrations cellulaires. Les recherches pour déterminer la cause de cette nouvelle maladie, notamment les ensemencements d'hémolymphe prélevés au niveau du cœur, n'ont pas encore donné de résultats.

Souhaitons sincèrement qu'on trouve vite un sérum curateur, afin que les amateurs d'huîtres n'en soient pas réduits, vers Noël prochain, à la portion congrue. Docteur SAINT-JULIEN.

BOURSE DE BORDEAUX du 13 décembre

M. Nauder (Pays-Bas) et M. Lafontaine (Belgique) se rallient, par des déclarations chalcureuses, au projet de la cour.

### REVUE DE LA PRESSE

Les trois atouts de la France

allies y demande M. Maurice Reclus (l'Avenir):

«La faible population de la France, son peu de puissance d'expansion à l'étranger, l'insuffisance de sa marine marchance, son déficit en combustible minéral et, brochant, sur le tout, l'importance de la dette extérieure qu'elle a dû contracter du fait des hostilités, ainsi que l'écroulement corrélatif de son change: telles seraient les causes de notre position dépendante et subalterne par rapport aux aprisentes. dante et subalterne par rapport aux puissantes nations avec lesquelles nous sommes en contact. Tout le mal viendrait de ce que nous sommes plus débiteurs que créanciers, que nous avons plus à recevoir qu'à donner, et que lorsqu'un peuple ami consent à marcher avec nous, c'est nous — et non pas lui — qui concluons une honne affaire oncluons une bonne affaire.

» Si nos alliés font cet étrange raisonnement, ce dont je suis bien loin de les accuser,
 tant pis pour eux. Car, en dépit de sa situation economique, qui n'est que la résultante de ses emmenses sacrifices, la France a dans son jeu trois atouts qui lui permettent de « tenir le

coup » autour du tapis vert pour n'importe quel Ces trois atouts, ce sont d'abord notre armée Ces trois atouts, ce sont d'abord notre armée, qui fait que, l'Allemagne abattue, nous restons—qu'on le veuille ou non—la première puissance militaire du monde. Le second de nos atouts est notre stabilité politique, qui n'est qu'un des aspects de notre équilibre social. Notre troisième atout, enfin, c'est notre rayonnement moral, notre action civilisatrice, notre sens de la liberté et du progrès humain: «Force militaire, stabilité sociale, autorité morale: voilà ce que nous apportons à qui veut traiter loyalement avec nous. Avec cela, nous sommes les égaux de n'importe qui. C'est affaire à nos gouvernants de parler haut et clair.»

La baisse et le commerce du détail « Il faut maintenant que les détaillants cor «Il faut maintenant que les detallants con-sentent un sacrifice, Sans doute, ils ont acheté très cher les marchandises en magasin. Mais ils vont acheter beaucoup moins cher. Qu'ils fassent une moyenne entre les deux prix de revient, et qu'ils abaissent leur prix de vente. Ainsi ils ramèneront l'acheteur. Les stocks—qui ne sont pas considérables— s'épuiseront vite. De nouveaux ordres pourront être donnés à la fabrique. Le chêmage et la crise de crédit se-ront évités.»

ront évités. »

Telles sont les idées que l'enquêteur de la «Journée industrielle » a entendu exprimer par les hommes d'affaires de Roubaix, une des plus intelligentes et des plus actives de nos cités manufacturières. Ces idées mérilent d'être prises en considération par tous les détaillants de France, estime M. Maurice Colrat, député, président de l'Association des classes moyenes, qui écrit dans le Radical.

« L'hésjiation des détaillants à reviser leurs «L'hésitation des détaillants à reviser leurs prix s'explique par l'incertitude qui règne en-ore dans les milieux du négoce sur la durée de la baisse. Elle s'explique aussi par les habi-tudes commerciales. En temps normal, le prix de vente d'une marchandise est fonction de son prix d'achat. La « moyenne » que l'on recommande aux détaillants a un caractère spé-culatif qui les inquiète Mais ce caractère dis-paraîtra à mesure que les détaillants seront convaincus qu'ils peuvent obtenir en fabrique de meilleures conditions. Le cevoir de la fae melleures conditions, Le devoir de la régoce.

"Reste la question de crédit. Pour que le néciciant s'engage dans la voie que suggèrent s'fabricants, il fant qu'il soit en état de se es fabricants, il faut qu'il soit en état de se couvrir par de nouveaux achats. Or, ses ventes resteront difficiles pendant quelque temps, partie que le consommateur n'achète à la baisse que pour assurer ses besoins les plus immédiats. Le même raisonnement s'applique d'aileurs au fabricant. Si l'on veut qu'il continue fabriquer, il est indispensable qu'on lui facite l'achat de matières premières. Or, les tocks ont beaucoup réduit ses disponibilités tres marges de crédit en banque. L'argent

» Tout ce qui facilitera les échéances de la fabrique et du négoce contribuera donc à di-minuer l'intensité de la crise industrielle et Donne z les services publics à l'industrie

ses marges de crédit en banque. L'argent

C'est une idée qui a été préconisée bien des fois déjà. M. Emile Buré (de l'Eclair) la reprend à nouveau, mais en faisant remarquer que si elle est excellente, jusqu'ici aucun ministre n'a osé l'appliquer, parce que, à chaque essai, le sonnel syndiqué s'est mis en travers. Exem-

« M. Simyan avait voulu créer des bureaux aux gares pour le tri des lettres. Les ambu-lants, qui jouissent d'une situation privilégiée, protestèrent véhémentement et ne furent pas pour rien dans la grève de 1909. A tout prix, il fallait se débarrasser du ministre réformateur. » Le souriant M. Deschamps, à son tour, voudrait aider à la transformation de sa rou-tinière et misérable administration. Exiger un meilleur rendement de son personnel, à qui on impose seulement sept heures de présence par

Paris, 14 c'écembre. — Pourquoi, dans les tractations, dans les négociations internationales, est-ce toujours nous qui faisons les concessions et qui payons les frais? Pourquoi, en un mot, ne traitons-nous jamais à égalité avec nos alliés? demande M. Maurice Reclus (l'Avenir):

«La faible population de la France, son peu de puissance d'expansion à l'étranger, l'insuffisance de sa marine marchance, son déficit en combustible minéral et prochent avec le tout.

létariat ».

\*\* La situation dans laquelle se débat le soussecrétaire d'Etat est inextricable, et l'Etat démocratique devrait avouer sa parfaite incapacité en matière industrielle. Si les postes, télégraphes et téléphones, dont le buc'get est en
déficit depuis longtemps, appartenaient à une
Société privée, il n'est pas douteux que cette
Société serait prospère et pourrait payer à
l'Etat de larges redevances, Nous n'aurions
point, en outre, la honte et le désagrément d'une administration dont tous les étrangers se
moquent à l'envi. Mais la solution est évidemment « réactionnaire », et, au demeurant, l'Etat
ne saurait se séparer de certains services qui
intéressent directement la défense nationale. It
est vrai que pour nous rassurer pleinement les est vrai que pour nous rassurer pleinement les ministres ont réintégré dans ces « services officiels » les révolutionnaires qui, manquant au devoir national, avaient fait la grève sous M.

La grande misère des carrières libérales

L'intelligence est en danger; les carrières libérales, qui n'ont pas bénéficié de la hausse des salaires et des revenus des ouvriers, des des salaires et des revenus des ouvriers, des paysans, des commerçants et des industriels, sont en passe d'être désertées. Trop significatives sont à cet égard les lettres qu'entre tant d'autres M. Gustave Rodrigues a reçues, et dont il nous entretient dans l'Œuvre. L'une émane d'un instituteur, qui, devenu sergent-major pendant la guerre, a abandonné l'enseignement, parce que, ayant rengagé, il touche pour débuter une solde qu'il ne connaîtrait james de convière d'instituteur, sans comparei deux ce deux ce convière d'instituteur, sans comparei deux ce deux ce convière d'instituteur, sans comparei deux ce convière d'instituteur, sans comparei deux ce deux ce convière d'instituteur, sans comparei deux ce ce deux ce ce deux ce ce deux ce ce deux ce deux ce ce deux ce deux ce ce deux ce deux ce deux ce ce deux ce de mais dans sa carrière d'instituteur, sans comp-ter les nombreux avantages qui viennent se greffer sur la carrière militaire (habillement gratuit, voyages à quart de place, denrées à

prix réduits).

Autre lettre poussant un cri de désolation et d'angoisse. Celle-là est c'un magistrat. Un juge suppléant qui envie le traitement de caporal-fourrier: 475 francs par mois, plus 2 francs par jour d'indemnité de vie chère, et, s'il est marié et père de famille, 29 fr. 50 par mois et par foir c'élibraire cons france une foir constant consta par enfant. Célibataire sans fortune, une fois payés son loyer et sa pension, il ne lui reste strictement rien. Rien pour voyager, cela va de soi; rien pour s'acheter un livre, rien même our s'habiller! Troisième lettre:

« Admissible à l'Ecole polytechnique, professeur de français dans une Ecole de commerce de... (ici le nom d'une des grandes capitales eude... (let le nom d'une des grandes capitales eu-ropéennes), lieutenant commandant une com-pagnie dans un très beau régiment pendant la guerre, chevalier de la Légion d'honneur, j'ai pensé qu'il me serait difficile de vivre cans une carrière libérale, et j'ai décidé d'embrasser une profession plus vulgaire, mais aussi plus rémunératrice. Poussant la logique jusqu'au bout, je suis devenu, après quelques étapes dans l'hôtellerie, le concierge de... (ici le nom d'un des premiers hôtels de Paris).

Et la lettre ajoute : «Vous pourrez m'y voir, non pas sous l'uni-forme militaire ou la redingote râpée du pro-fesseur de mathématiques que rêvaient pour moi mes parents, mais sous une simple livrée, que j'apprécie fortement parce qu'elle me per-met de vivre largement »

Largement au point de vue matériel, largement encore et surtout au point de vue intellectuel, car la lettre conclut: « Grâce à elle, je trouverai le moyen de m'instruire encore et d'acheter les livres nécessaires u développement de mon instruction. »

Après celle-là, il faut tirer l'échelle. Le meileur moyen qu'un intellectuel sans fortune puisse trouver pour vivre de la vie de l'esprit, c'est de quotter l'Université ou la magistrature, qui ne nourrissent pas leur homme. L'angoisse du lendemain, l'étroitesse de l'existence, la nécessité de besognes accessoires, tout l'empêche de penser et de s'instruire. Pour avoir les moyens et les loisirs qui lui permettront de le faire, il faut qu'il ait le courage de s'en évader et c'eller à des besognes actement décritées. et d'aller à des besognes sottement décriées qui, seules, lui permettront de satisfaire ses goûts et son désir d'étude.»

Oui, sans doute, c'est une solution pour l'individu. — encore que certains, pour diverses raisons, y puissent répugner. — mais pour le

On sait quelle en est la pépinière, dit le Bulletin de la IVe République: C'est la conférence du stage ou s'exercent les jeunes talents qui surgissent, — les étoiles de demain, — ceux qui brilleront d'un éclat incomparable dans le tiel un peu calme de la justice ou cans celui blus agité de la politique.

Les secrétaires de cette fameuse conférence, meilleur rendement de son personnel, à qui on impose seulement sept heures de présence par jour, lui parut indispensable. Mal lui en prit. Encore que ses inspecteurs aient signalé une réduction du trafic, conséquence de l'augmentation des taxes, et par cela même une surabondance de personnel, chaque agent et sousagent de crier au surmenage et de menacer l'administration d'une grève perlée. l'administration d'une grève periée.

» Les meneurs auraient pu être frappés. M. Deschamps a mieux aimé pariementer, et nul ne saurait lui en faire grief. Il fait comme son prédécesseur, et son successeur l'imitera. « Pas que la gloire qui illustre la toge n'est point prèdécesseur, et son successeur l'imitera. « Pas que la gloire qui illustre la toge n'est point prèdéces de targin. d'affaires!» c'est le mot d'ordre de ceux qui près de se ternir...

## Constantin a failli être victime

Lucerne, 14 décembre. — On déclare de bonne source que deux Grees, trouvés en possession de bombes, ont été arrêtés à Milan il y a quelques jours. Leurs passeports étaient visés pour Lucerne, et leur intention d'attenter à la vie de Constantin fait peu de doute. Ils sont maintenant en prison à Milan sous l'inculpation de port d'armes prohibées. Le roi a été averti de ce complot, mais il ne veut sous aucun prétexte changer ses préparatifs qui sont achevés.

Les Soviets cherchent une mauvaise querelle à la Pologne

Riga, 14 décembre. - M. Joffe, président de la délégation russe, a remis au nom de son gouvernement à M. Dombski, président de la délégation polonaise, une note qui affirme que le général Zeligowski continue à être un général polonais soutenu par la Pologne et que grâce à de soutien, il organise la région de la Blanche-Ruthénie, ce qui ménace la tranquillité de la Russie soviétique. En présence de ces faits, le gouvernement soviétique rejette sur le gouvernement polonais la responsabilité de tous les actes hostiles pouvant être commis sur le territoire occupé par le général Zoligowski, et proteste contre l'envoi à Vilna de détachements armés de la liste des nations.

Les soviets cherchent à renouer avec la Bulgarie Sofia, 14 décembre. — Le commissaire aux affaires étrangères Tchitcherine, a envoyé au gouvernement bulgare un radiotélégramme

our lui demander de reprendre les relations dipiomatiques Le gouvernement bulgare n'a pas répondu.

### La catastrophe d'Armentières

Lille, 13 décembre. — Deux des victimes de la catastrophe d'Armentières ont encore été identifiées ce matin. Il s'agit de MM, Léonce Fourneaux, cinquante ans, de Rivière, et Bor-gysh de Willebrouck. Il reste trois corps a identifier. L'état des blessés soignés dans les hôpitaux de Lille est satisfaisant; aucun n'est en danger de mort. A deux heures du matin, le personnel de la gare d'Arnentières, qui n'avait pris aucun repos, étai parvenu à dégager complètement les voies principales et tous les trains du lundières de la complètement les voies principales et tous les trains du lundières de la complète de la

di ont pu emprunter leur parcours normal.

LE MECANIGIEN ET LE CHAUFFEUR INCULPES D'HOMICIDE INVOLONTAIRE Lille, 13 décembre — D'après les déclarations reçues pr le procureur de la République chargé de l'enquête su l'accident de chemin de fer d'Armentières, le mécanicien du train d'marchandises Wattebled qui se trouvait du côté opposé au disque, aurait demandé à son chauffeur Sergeant de se rendre compte si l'accès en gare était libre. A la réponse affirmative de Sergeant, le mécanicien se contenta, avant de s'enle mécanicien se contenta, avar de s'engager sur la voie, de jeter un simple regard sur le signal d'arrêt qu'i' crût voir ouvet. Les magistrats ont donc inculpé d'homicide involontaire le mécanicien et le chauffeur. Toutefois, ils ont été tous deux laissés en liberté provisoire.

L'enquête se continue et des experts seront nommés afin d'éclaireir tous les points de certaines.

LA TEMPERATURE A BORDEAUX

de cet accident.

Observatoire de la Maison Larghi du 14 décembre Ther Baro Ciel Vents Minima de la nuit 8 heures du matin 25 760.0 Couvert. Midi. 759 0 Pluvieux Dito. 8 maxima da jour ... 5.0 759 0 Pluvieux 3 100

#### BOURSE manne i anni

5 0/0.  1020.  1020.  1040 1917.  1918 LIBERÉ.  1918 NON LIBÉRÉ.  1918 NON LIBÉRÉ.  1918 NON LIBÉRÉ.  190 AMORTISSABLE.  105 CALLED TO NALLOS 96.  140 AMORTISSABLE.  150 AMORTISSABLE.	FONDS D'ÉTAT	Cours	Cours du jour
	- 1920 1918 LIBÉRÉ - 1918 NON LIBÉRÉ - 1918 LIBÉRÉ - 1918 LIBÉRÉ - 1920	90 75 57 55 68 75 314 75 480 75 493 50 129 75 910 75 910 87 910 87 910 87 910 97 159 97 1	57 05 68 25 314 50 493 50 493 50 — 159 — 159 — 159 — 440 — 440 — 440 75 — 153 50 1450 50 6.9 — — — — — — — — — — — — — — — — — — —
MATTURE DE CREDIT   (ACTIONS)	INSTITUTIONS DE CREDIT		5175 —

Concretenant	E de P	A	RI	
	CHEMINS DE FER	Cours	Cours du jour	1
	EST.  - (ACTIONS DE JOUISSANCE) PARIS-LYON-MEDITERRANEE - (ACTIONS DE JOUISSANCE) MIDI - (ACTIONS DE JOUISSANCE) ORLEANS - (ACTIONS DE JOUISSANCE) OUEST - (ACTIONS DE JOUISSANCE) ATCHISON TOPEKA NORD DE L'ESPAGNE SARAGOSSE	599 — 233 — 725 — 428 — 705 — 326 — 891 — 520 — 608 — 306 — 490 — 1424 — 558 — 565 —	\$89 — 232 — 421 — 421 — 525 — 525 — 618 — 306 — 1420 — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	The same of the sa
	VALEURS DIVERSES			
	AZOTE (SOCIÉTÉ NORVEGIENNE). COMPISOÉN. TRANSATL. (ACT. ORD.) - (ACTIONS PRIORITÉ) MESSAGERIES MARIT. (ACT. ORD.) (ACTIONS PRIORITÉ) METROPOLITAIN. OMN_LUS DE PARIS SUEZ (CANAL MARITIME). SUEZ (CANAL MARITIME). SUEZ (CANAL MARITIME). SUEZ (CANAL MARITIME). SOCIÉTE CIVILE SUEZ. SOCIÉTE CIVILE SUEZ. SOCIÉTE CIVILE SUEZ. PANAMA (OGL. PRONA LOTS). PROCEDES THOMSON-HOUSTON. TRAMWAYS DE BORDEAUX. ACIERIES DE LA MARINE. ATELIERS ET CHANT. MAR DUS-O. CHANTIERS ET AT. DE LA GIRONDE. CHARGEURS-REUNIS, C. FRANÇS (PARTS). COMPAGNIÉ DÚ BOLEÓ. CREUSOT. TREFILERIES DU HAVRE. MINES DE CARMAUX. MINES DE MOKTA-EL-HADID NICKEL. PENARROYA (SOC. MIN. ET MÉT.). PHOSPHATES DE GAFSA, ACTIONS. SAY ORDINAIRE. PARISIENNE (DISTR. ÉLECTRIC). RIO-TINTO (GODINAIRE). SOSNUWICE. NAPHTE RUSSE.	681 — 271 — 265 — 265 — 265 — 268 — 335 — 630 — 5890 — 271 —	685 — 250 — 250 — 327 — 5800 — 5000 — 3725 — 2410 — 163 — 1182 — 601 — 888 — 727 — 2695 — 191 — 780 — 2695 — 1020 — 830 — 920 — 270 — 1355 — 290	
	OBLIGATIONS FRANCAISES			
Name and Address of the Owner, where the Owner, which is the Owner, where the Owner, which is the O	VILLES  PARIS 1865 4 96  - 1871 8 95  - 1876 4 96  - 1876 4 96  - 1876 4 96  - 1876 4 96  - 1876 4 96  - 1876 4 96  - 1876 4 96  - 1876 4 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1876 2 96  - 1877 2 96  - 1877 3 96  - 1877	534 — 426 25 423 — 200 — 233 — 2356 — 2356 — 200 50 — 2556 — 200 50 — 200 5	535 50 338 — 423 — 423 — 218 05 207 — 229 — 2253 — 329 — 217 — 2255 — 2403 — 403 — 411 —	

CRÉDIT FONCIER	Cours Précèdes	Cours
COMMUNALES 1879, 2 60 %	405 75 420 — 240 — 273 — 260 — 294 — 156 — 483 — 454 —	401 50 420 25 242 75 270 — 258 — 294 — 157 — 272 — 484 —
FONCIERES 1879 3 %	434 — 279 — 2777 — 2833 — 298 50 160 50 312 — 358 —	435 — 284 — 275 — 280 50 294 — 165 — 308 — 360 — 272 —
CHEMINS DE FER		
CH. DE FER ECON. (Soc. gén. des) EST 4 % - 8 % - NOUVELLES 3 %. MEDOC 3 % MIDIA 3 % - NOUVELLES 3 %. NORD 4 % - 8 % - NOUVELLES 3 % - NOUVELLES 3 % - 1884 2 % OUEST 3 % - NOUVELLES 3 % - PARIS-LYON-MEDITERR. 4 %	231 — 319 — 277 75 281 — 281 — 281 — 274 — 281 — 274 — 355 50 305 50 301 50 301 75 311 75	229 — 323 50 275 50 275 50 323 — 275 5 — 280 — 280 — 285 — 285 — 285 — 297 50 297 50 297 60 297 60 207 60 207 60 207
- FUSION - NOUVELLES 3%	284 —	314 50 270 — 312 — 280 50
OIVERSES  COMPAGNIE TRANSATLANT. 3 % MESSAGERIES MARITIMES 3 %.  2 % (10° SÉRIE)  - 3 % (2° SÉRIE)  OBLIGATIONS ETRANGERES	260 50 340 — 506 75 453 — 353 50 354 —	264 25 340 — 453 — 350 — 360 —
CHEMINS DE FER  ANDALOUS 3% (1º* SÉRIE) FIXE  -3 % (º* SÉRIE) FIXE  ASTURIES (1º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (2º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (3º* HYPOTHÉQUE) 3 %  CACERES (VARIABLE)  NORD-ESPAGNE (1º* HYPOTHÉQ.)  - (2º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (3º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (3º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (4º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (4º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - PAMPELUNE 3 %  - NOUVELLES 3 %  - NOUVELLES 3 %  - SAHAGOSSE (1º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (2º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (3º* HYPOTHÉQUE) 3 %  - (3°* HYPOTHÉQU	496 — 583 — 541 — 537 — 192 — 192 — 192 — 563 — 563 — 559 — 559 — 150 25 39 50 82 — 485 — 485 — 485 — 485 — 627 — 280 —	586 — 543 — 600 — 575 — 555 — 555 — 555 — 555 — 555 — 600 — 154 — 86 — 515 — 920 — 630 —

du 1	13	D	écemb	re	,
T FONCIER	Cours Précédes		DIVERSES	Cours	Cou
S 1879, 2 60 %	405 75 420 — 240 — 273 — 260 — 294 — 156 —	401 50 420 25 242 75 270 — 258 — 157 — 272 — 484 —	CREDIT FONCIER EGYPTIEN 3 %.  — 3 ½ %.  — 4 %.  ACTIONS		456 508
née). LIBERÉE). 179 3 96 T. P. P. NS DE FER	483 — 454 — 434 — 2797 — 283 — 298 50 160 50 312 — 358 —	272 — 484 — 435 — 284 — 275 — 280 50 294 — 165 — 308 — 360 — 272 —	BRUAY (MINES DE).  MALACCA ORD. FINANCIERE DES CAOUTCHOUCS. BAKOU COLOMBIA (PETROLES DE). DE BEERS (ORDINAIRES) (PREFE RED) JAGERSFONTEIN. THARSIS (CUIVRE). CAPE COPPER. CHINO COPPER SPASSKY COPPER. UTAH COPPER.	122 — 146 — 3379 — 740 — 554 — 170 — 147 — 49 50 301 — 33 — 849 50	2130 116 133 2580 730 598 165 146 301 31 847
S 3 %. LEDITERR. 4 %. S 3 %.	231 — 319 — 324 — 277 — 281 75 281 75 281 — 355 05 305 50 305 50 305 50 301 75 301	229 — 323 50 275 50 275 50 275 50 275 50 285 — 277 — 308 — 308 — 301 50 314 50 270 — 312 — 323 — 325 — 305 — 306 — 307 50	UTAH COPPER VIEILLE-MON TAGNE (ZINC). PLATINE (COMPAGNIE INDUST. DU) SHANSI. BALIA. TEKKAH (ACTION)	492 — 490 50 582 — 623 — 31950 — 346 — 40 50 20 50 25 50 60 — 368 —	990 418 45 276 850 850 39 39 19 25 346 143
FRANSATLANT 3 % MARITIMES 3 ½	260 50	264 25 340 <del>-</del>	COURS DES C	HANGI	ES
IS ETRANGERES	260 50 340 50 506 75 453 50 353 50	340 — 453 — 350 — 360 —	CHANGE SUR LONDRES 4 . 25	COULE	dnj
NS DE FER (ire série) Fixe E) Fixe HYPOTHÉQUE) 3 % EQUE) 3 % EVILLE 3 %	496 — 583 — 541 — 537 — 475 —	586 — 546 — 543 —	- GENEVE	15 2 19 1/3 92 2 19 1/3 93 5 22 1/3 15 17 57 1/3 15 17 57 1/3 2 63 3/4 39 3 301/3 39 2 50 1/3 20 231/4	

NUAY (MINES DE)	ACTIONS		505 —	
ANCE SUR LONDRES 4 . 25 15 58 94 59 32	AKOU  DAKOU  DAKOU  DAKOU  BEERS (ORDINAIRES)  (PREFE RED)  GERSFONTEIN  HARSIS (GUIVRE)  APE COPPER  HINO COPPER  TAH COPPER  TAH COPPER  TAH COPPER  TAH COPPER  TAH COPPER  ACTION  ACTION  ACTION  CATINE (COMPAGNIE INDUST  TANSI  ALIA  LIA  LIA  (PART)  EXICAN EAGLE  DYAL DUTCH  CHARTERED  LENA GOLDFIELDS  J ERRAD  J ERREIRA  (GOLDFIELDS  J MODDERFONTEIN B	DU)	122 — 146 — 1579 — 740 — 1770 — 147	116 50 133
- ROME . 1 - 0 591/2 17 71/2 2 63 3/4 2 64 3/2 2 69 8/2 2	COURS DES	СН	ANGE	S
THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED I	COURS DES		Dernier	Cours

eries ordinaires, 256. — Compagnie Générale Transatlan- ique, 271. — Omnibus Paris, 630 — Métaux, 878. — Chine- % or 1895, 189 75. — Italie 3 3, 48 — Russie consolidés re et 2e séries, 21; 4 ½ 1909, 21. — Dette ottomane unifiée %, 67 56. — Ville de Bordeaux 1881, 480. — Compagnie Vouvelle d'éclairage et de chaufuge par le gaz, oblig. 5 %. re, 320. — Cie coloniale de l'Afrique française, 1,200. — Juion commerciale de Bassens (oblig.), 405.	des I Sésan Colza 72 fr. Les kilos. POI
COMPANY OF THE PROPERTY OF THE	343; 4
BOURSES DU COMMERCE	noir, coloni Paie droits
CAFES New-York, 11 décembre Clôture, 7; dé- embre, 6 50; janvier, 7 07; mars, 7 45; mai, 7 78; sep- embre, 8 06.	Le Poivre noir, Poiv
Rio-de-Janeiro, II decembre. — Changes sur Londres, 1 1 2/16. — Café n. 7 Standard, 75 50. — Recettes du our, 8,000. — Stocks, 535,000. — Expéditions : Etats-Unis.	181; S 175.
3,000; Europe, nulles. Santos, 11 décembre. — Café n. 4, 9,200; n. 7, 7,900. — Eccettes du jour, 39,000; intérieur, 48,000. — Stock, 966,000.	Prima Chic janvie
Le Havre, 11 décembre. — Tendance calme. Ventes vulles. — Cafés : sur décembre, 151 50; janvier, 150 75; jévrier, 148 75; mars, 145; avril, 140 75; mai, 139; juin, 137; juillet, 135 75; août, 135 75; septembre, 134.	vier, 52,000. 9 80. con), SAV
CAOUTCHOUCS. — Paris, 11 décembre. — Cours du our. On cote au kilo · Marché calme. Plantation, 7 25; livrable, 7 75; Para, 75; Congo: noir, 5; rouge, 4 50; Soudan, 6.	d'olive
CEREALES. — New-York, 13 décembre. — Blés : dis- onible roux d'hiver n. 2, 199 1/2; dito disponible dur hiver n. 2, 199 1/2; dito disponible printeurs bicarré	250 à 2 255 à 3 Non bleu c
. 2, 193 1/2. Mais. — Disponible, exportation, 100 1/4. Chicago 13 decembra Plés dien der d'hier n. 9	en cai compta moulag
Chicago, as decembre. — Sies and an are in. 2, 8; disp. dur d'hiver n. 3, incoté. — Ouverture : décembre, 168 3/4; ars, 161 3/4.  Mais bigarré, 76. — Ouverture : mai, 71 1/4; juillet, 1/4.	Savoi caisses, Mous
t, 73 1/4.	Prix SUCI
Avoines : Clôture, décembre, 46 7/8; mai, 49 7/8; juil- t, 49 ½.	sans o
COTONS. — New-York, 11 décembre. — Clôture, 16 65; nvier. 15 82; février, 15 83: mars, 15 80; avril, 15 90; ai, 16 01; juin, 16 06; juillet, 16 10; août 16 10; sep- mbre, 16 10; octobre, 16 05; novembre. incoté; décem- e, 15 65.	Chamb à 195. 592,101 VINS cette
Recettes coton: Atlantique, 4.000: Golfe, 18,000; inté- eur, 19,000. — Expéditions: Grande-Bretagne, nulles; nutinent, 9,000; Japon, ulles; Le Havre, 11 décembre. — Sur décembre, 315; janvier,	Vin 10 deg non fil 115 à
Le Havre, II décembre. — Sur décembre, 315; janvier, 3; février, 311; mars, 308; avril, 308; mai 306; juin, 3; juillet, 302; août, 297; septembre, 292; octobre 287; vyembre, 282. — Ventes: 100 balles.	vrée de Cours comme
POTEAUX DE MINE. — Bordeaux, le 13 décembre. —	

NEUX. - Londres, 11 décembre. - Térébenthine

deaux, le 1 3décembre. — Marché du lundi: Situation changement. Pas d'affaires, pas de cours.

INES. — Le Havre. Il décembre. — Terme. Or décembre, 870 fr.; janvier. 850 fr.; février, 810 fr., 180 fr.; avril. 760 fr.; mai, 740 fr.; juin, 720 fr., 284 fr.; avril. 760 fr.; mai, 740 fr.; juin, 720 fr.

OLEAGINEUX. — Marseille, 11 décembre. — Graines : Arachides décortiquées à sec Coromandel, 125 fr., nom.; ordinaires, 115 fr. Arachides Mozambique décortiquées, 140 fr. Arachides décortiquées de Chine, sans vendeurs, Ricin, caf. 110 fr. Graines de lin du Maroc, 156 fr., logé brut pour net Rufisque disponible, 110 fr. Stock aux docks libres et magasins généraux au 9 décembre, 1920 :

Graines de ricin 2,004,474 kilos; graines de lin, 1,395,124 kilos; graines de sésames, 59,273 kilos; graines d'arachides décortiquées, 4,418,878 kilos; graines d'arachides coques, 420,878 kilos; graines de palmistes, 2,000,686 kilos. Hulles de graines a fabrique : Arachides, 270 fr., acheteur, Coprahs, 406 fr. Palmistes, 300 fr. Les prix sont nominaux. ux.

aux: Arachides Rufisque blancs, 87 fr. Arachilisque courant, 57 fr. Arachides Coromandel, 54 fr.

de l'Inde noirs, 65 fr. Sésames blancs, 65 fr.

54 fr. Lins, 85 fr. Pavots blancs, 63 fr. Coprahs,

Palmistes, 56 fr. Ricins, 41 fr.

10 kilos pris en fabrique, nu per wagon de 10,000

Paignet comprant company. AISONS. - New-York, 11 décembre. - Saindoux : bs: janvier, 12 10; mai, 12 50. — Lards (Ba50 à 13 50.

— Marseille, 11 décembre. — Les fabricants
caisse: Blanc pur de Marseille à l'huile
à 410; blanc extra pur 72 %, 280 è 300;
résineux, 275 à 285; blanc augmenté 60 %,
rt. l'huile de pulpes, 285 à 290; brun extra,
ru pur pâle ou vil, 275 à 280; noir, 285 à 280;
selon quaité : Blanc ou jaune marbré
, extr., 150 à 225; savons durs en barres,
100 kilos, franco gare ou quai Marseille,
et, majoration usuelle pour coupages et
udre de savon pure, 510 à 515 les 100 kilos,
tiques cuits: Vert tunisien sans talc, 245
toute, consommation.
lts. suivant qualité, 90 à 260 comptant net,
i Marse'lle. Londres, 11 décembre. - Java blane : dicale. — Cours des ventes déclarées à la dicale. — Sucres indigènes : Disponible, 190 ock à Paris le 10 décembre, 607,336 contre lle - 105,546 en 1919. MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 13 décembre.

Veaux. — Amenés et vendus, 1,145 : 1re qualité, 13 fr. 50; 2e qualité, 12 fr. 80; 3e qualité, 11 fr. 80. Prix extremes : de 10 fr. à 13 fr. 80.

Moutons. — Amenés, 14,521; invendus, 1,500 : 1re qualité, 13 fr.; 2e qualité, 11 fr. 80; 3e qualité, 10 fr. 80. Prix extrêmes de 9 fr. à 13 fr. Poros. — Amenés et vendus, 2,599 : 1re qualité, 10 fr. 10; 2e qualité, 10 fr. 30 qualité, 9 fr. 88. Prix extrêmes de 8 fr. 53 à 10 fr. 30.

Vente difficile. Cours en baisse sur le gros bétail et MARCHE GENERAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

du 13 décembre

Bœufs. — Amenés, 315; vendus, 289; invendus, 26. Priz des 50 kilos, poids vif: lre qualité, 290 à 250 fr.; 2e qualité, 220 à 240 fr.; 3e qualité, 200 à 220 fr. Prix extrêmes: de 70 à 270 fr. Vaches. — Amenées et vendues, 35. Prix des 50 kilos, loids vii : de 150 à 230 fr. Veaux. — Amenées, 130; vendus, 143; invendus, 7. Prix veaux. — Amenés, 130; vendus, 143; invendus, 7. Prix es 50 kilos, poids mort: 1re qualité, 620 à 640 fr. 2e qualité, 650 à 550 fr. Prix extrêmes: s étrangers (gros droit): Alepy, 180; Tellichéry, gapoore noir, 175; Singapoore blanc, 330; Java, 719 moutons.

L'Office national du commerce extérieur est avisé par son correspondant au Pérou que la baisse du sucre et du coton, jointe à celle de la livre péruvienne par rapport au dollar, a provoqué dans ce pays une crise commerciale très sérieuse. La situa-tion politique serait aussi très troublée. Les transactions seraient presque nulles. CAISSES DE CHOMAGE OBLIGATOIRES EN ANGLETERRE La crise de chômage en Angleterre a poru

s'atténuer depuis un an, mais dans de fai-bles proportions. La loi qui régira la ma-tière est entrée en vigueur le 8 novembre

tière est entrée en vigueur le 8 novembre dernier.

L'Exportation, exigeant une production intense, variable selon les besoins et circonstances, semble nécessiter, même en dehors des crises, un cerain chômage continu : c'est la marge où se meut l'industrie, la réserve de main-d'œuvre exercée et prête où elle puise le cas échéant. De cette nécessité résulte un malaise vivement ressenti, auquel, dons l'intérêt général, des soulagements doivent être apportés. C'est, en somme, un risque professionnel à assurer. La loi anglaise institue à cet effet un fonds d'assurance alimenté par des versements auxquels l'employeur et l'employé concourent chacun pour 2/5, l'Etot pour 1/5.

L'indemnité hebdomadaire aux ouvriers en chômage reconnu légitime ne sera allouée que pendant 15 semaines par an. Il faudra voir la loi à l'œuvre. En attendant, les Trade-Unions, par lesquels on craignait la voir boycottée, ont accepté, au nomagnait la voir boycottée.

# = LA VIE SPORTIVE =

### Au-dessus de la mêlée

En lisant les comptes rendus des matches sans avoir jamais fait figure de ravageur. bon. Nous serons d'ailleurs appelés à sui-Le dimanche dernier, le sportsman atten-if a éte frappé par ce fait que sept équipes sur dix comptaient un nombre respectable Je ne sais pas jusqu'à quel point un grand plub peut s'abriter derrière la mixture de son équipe. Il doit avoir des réserves d'une valeur telle que le hardicap soit réduit à son minimum et ne puisse pas constituer, à son dire, la raison valable et presque la son dire, la raison valable et presque la seule d'un échec subi en déplacement. Tou-tefois, lorsque les indisponibles sont des «as», de véritables «as», il est cerlain que les bouche-trous ne satraient avoir la pre tention de tenir la partition aussi brillamtention de tenir la partition aussi brillam-

Dans ce cas, la valeur d'une équipe peut être bouleversée et tomber de 25 % au-dessous de sa cote habituelle. Ainsi, l'U. S. Dacquoise vient de pattre facilement le Stade Youlousain de quatre essais. Quel enseignement voulez-vous firer de cette victoire thent voulez-vous tirer de cette victoire, lorsque vous savez que l'oulouse était prive de l'appoint de cinq internationaux : Lubin, Pons, Puech, Larrieu et Jaurreguy, tandis qu'il manquait à Dax M. Biraben, Loustau et Hurlin?

pons, Puech, Barry and Puech Proce est de placer le même point d'interrogation après le résultat du match Biarritz-Stadoceste Tarbais, où figurent deux essais pour le premier contre zéro au second. Il est certain que l'ausence des deux frères Cayrefourcq crée un trou dans un « quinze » où ces messieurs ont accoutume de marquer leur essai dominical.

A Pau, il y eut une explication très serte. A Pau, il y eut une explication très serte

Les heureux élus de ces deux comités appelés, si je ne m'abuse, à se mesurer en éliminatoire, partiront a peu près à armes égates. C'est une perspective consolante pour la Côte d'Argent, dont les actions depuis deux les avaient subi une forte baisse.

Il y a toujours danger à sous-estimer son adversaire; surtout forsque celui-ci s'est fait précéder d'une excellente performance, com-me c'était le cas pour le Stade Français, qui le championnat régional n'est pas terminé et qu'il y a un certain C. A. Béglais, qu'a-vant de battre sur le papier, il faudra bat-

tre sur le terrain.

La légion béglaise alla ramasser, il est vrai 18 à zéro à Hendaye, mais elle était mixte et eut le malheur de tomber sur des lignes amières qui pour appartent à un ignes arrières qui, pour appartenir à un dub de deuxième série, n'en sont pas moins s meilleures du Pays Basque; des Pyré-Quant au B. E. C., sa seule ligne d'avants suffit pour avoir raison de La Roche-sur-Yon, La ligne de trois-quarts était restée à Bor-

deaux, au pacage.

La Section Burdigalienne, incomplète également, protta de la mollesse des Montalbanais pour ne récolter que 11 à zéro, grâce à l'énergie déployée par tous les hommes

A certain que l'ausence un ayrefource crée un trou dans un aquandoù ces messieurs ont accoutume de marquer leur essai dominical.

Ceci n'empèche point d'applaudir au splendide retour du Biarritz-Olympique, qui s'apprête à nous faire assister à une fin de saison dont on parlera longtemps dans les chaumières. Cette équipe a été malchanceuse. Sans les malheurs qui l'accablèrent, on peut être sûr qu'elle serait à l'heure actuelle une des trois qualifiées de la Côte Basque.

La performance de l'Aviron Bayonnais A. Bordelais est plus probante.

La performance de l'Aviron Bayonnais provenant unique deffaite que l'on néglige.

C'est la supériorité de méthode du C. A. Périgourdin. Dans cette équipe, on applique depuis quelque dix ans des principe de defaite que l'on néglige de defaite que l'on néglige de defaite que l'on néglige de la côte de des defaite

de France, celui qui triompha du Stade Borgelais dans un match demeuré célèbre, et que se rappellent les habitués du Bous-Point de tactique subtile. Du bon jeu

Ans avaient subi une forte baisse Mais, "si le S. A. Bordelais a fait belle figure, son vainqueur le Stade Bordelais ne fut pas très brillant au Bouscat, en face du Stade Français. Le lion bordelais s'était avance nonchalamment dans l'arène, convaincu qu'en trois coups de patte, il allait battre la fameuse Académie.

Point de tactique subtile. Du bon jeu classique, bien étudié, 'très fouillé, aussi bien en avant qu'en lignes arrières. Si vous interviewez Magnanou, il vous dira que là est le secret du bail passé par le C. A. P. avec le championnat du Périgord-Agenais, depuis sa création.

Les Cadets de Gascogne, qui viennent de remporter leur deuxième victoire dans ce Abattre la fameuse Académie.

A la mi-temps, il en était pour ses frais de rugissement et si, par la suite, il parvint à gourdin, s'efforcent, eux aussi, d'emprunter à l'école périgourdine ce qu'elle a de

Le Limousin ne connaît pas encore son hampion. Brive et la fusion Etudiants-Li-noges ayant fait match nul (5 à 5), sont bhigés de se mesurer à nouveau. En Côte Basque, l'A. S. Bayonnaise, par suite de sa victoire sur Le Boucau, amélioqu'a- re sa position. Elle est en bonne posture a batmoins que Biarritz ne vienne tout boulever

Malgré une bise mordante, la tempéra-ture était plutôt élevée au Parc des Sports de Bèziers. De Perpignan, de Narbonne et de Carcassonne étaient descendus des cen-taines de sportsmen pour soutenir de la voix et du geste les sélectionnés de leur Club favori

Dès que l'un de ceux-ci touchait la balle, les hurlements éclataient tantôt d'un coin de la pelouse, tantôt des tribunes. L'arbi-tre Gondouin faillit même se faire écharper lorsqu'il mit lui-même le ballon dans la deuxième ligne de l'équipe de sélection, pour lui permettre de faire attaquer ses trois-quarts, qui avaient été jusqu'alors, faute de l'ustensile, contraints de jouer la défensive. On a essayé quarante-deux joueurs pen-dant ce match. Il en est sorti peu de révéla dant de hatch. I en est sord peu de revera-tions. Les joueurs extraordinaires que les dirigeants de Clubs avaient signalés avec un luxe de détails hyberboliques, se rame-nèrent, après expérience, à d'honnêtes foot-ballers sans plus

ballers, sans plus. ballers, sans plus.

Néanmoins, on a pu constituer deux très fortes équipes pour le 9 janvier.

A ce sujet, il me faut signaler un incident. Au banquet qui suivit le match, Sébedio se leva pour annoncer que si on le maintenait avant de première ligne, il ne jouerait pas dans l'équipe de France. Làdessus, Brennus fit un discours émouvant pour ramener le camarade Sébedio à de meilleurs sentiments C'était inutile. La également la force des équipes de football. Sans elle, il n'y a plus de jeu possible; c'est l'anarchie. Les joueurs n'ont plus qu'à se constituer en Soviet et à signifier leurs volontés aux dirigeants.

Si Sébedio ne veut pas jouer à la place que lui a assignée la commission de sélection, on se passera de ses services, aussi précieux soient-ils. Nul n'est indispensable. A l'athlète qui refuse de se plier à une discipline librement consentie, il reste toujours un droit, celui de se retirer de la circulation mais en actual discontinue. Sur ce point, l'unanimité de la commis son de sélection est faite. Elle démissionne-rait plutôt que de céder au caprice du sul-tan Sébedio, excellent footballer, mauvais orateur et détestable diplomate.

Henry HOURSIANGOU.

#### HIPPISME Courses à Enghien

Résultats du lundi 13 décembre 

PRIX DE L'ANDELLE (steeple-chase), 5,000 fr., 3,000 

A M. G. Castets.

Castets.

M. G. Castets.

M. Henry Magnard.

P. 15 3 8 3

Colliwog (Gittins).

M. Henry Magnard.

Non planess:

Le-Prince-Noir (Cazebielle), Feu-Ardent (A. Benson).

1 long, 1/2, 3 long

Billy-Papke (Royal-Dream et Bauante) est entraîné par Defeyer.

PRIX DE L'YVETTE (steeple-chase, handicap), 6,250

rancs, 3,400 mètres.

Brûle-Tous (P. Hend) 

FOOTBALL RUGBY Demande de matches

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-MEDARD-ENJALLES. — Sur son terrain pour les 19, 25 et 26 décembre. Bonne indemnité. Ecrire à A. Montignac, à LE C. A S. G. - Demande match pour son équipe

sur terrain adverse pour le 19 décembre. Ecrire Chaban nes, Société Générale, 14, cours Intendance. FOOTBALL ASSOCIATION

Autres résultats AU BOUSCAT. — J. S. du Bouscat (1) bat Amicale de Caudéran (1) par 6 buts à 1. Ce match comptait pour le shampionnat de 3e série de la L. S. O. — A. de Caudéran (2) bat J S. du Bouscat (2) par GUYENNE-SPORTS. — Résultats des matches joués par ses diverses équipes :
Guyenne-Sport (1) bat Villenave-d'Ornon (1) par 5 buts à 1.
Guyenne-Sports (2) bat Villenave-d'Ornon (2) par 1

Le Club Athlétique du Moulin-d'Ars organise jeudi 16 décembre, à l'Elysée-Cinéma, rue Adolphe-Thiers, à Bègles, une belle soirée pugilistique et artistique, dont des poortes à 8 heures précises. SECTION BURDIGALIENNE. — Tous les membres pratiquant le rugby à la S. B. et à quelque équipe qu'ils appartiennent, sont priés de se trouver meroredi soir 15 courant, à 9 h. 15, au local de la Ligue, 23, rue PRIX DE L'ORGE (haies). 5,000 francs, 2,800 mètres.

Monique (R. Ferré),

Mongador (Gibbons), à M. Oscar Dufrenne; 3. Sa-Phoeix (L. Barré), à M. Michel Pantall. - 3 long., I encol. 
Jonique (Winkfield's-Pride et Montaga) est entraînée par

Jamais un des galas du Wonderland Bordelais, pourtant tous si brillants, n'a passionné l'opinion sportive comme celui qui aura lieu samedi 18 décembre prochain à l'Alhambra.

Le match Routis-Corbiaux, qu'on doit considérer comme une demi-finale du championnat d'Europe, mis à part, le « great event», au point de vue local, sera le combat Albert Lurie contre Deschamps, une vieille rivalité divise les deux hommes, notr ancien champion, le meilleur tenant du titre français des poids lourds, s'est astreint à un entraînement rigoureux pour livrer sa dernière bataille à l'esspoir bordelais », qui a obtenu par surprise l'an dernier une décision sur lui.

LE GALA DU PUGILISTIQUE CLUB AU SKATING-PALACE

CROSS-COUNTRY

PRIX ANDRE BERNOS PRIX ANDRE BERNOS

En souvenir du sympathique petit athlète disparu à Rancourt le 16 septembre 1917, l'Union Athlétique Bordelaise organise pour le 26 décembre, dans les environs de Cenon et Lormont, le prix André Bernos.

Réservée aux coureurs de 2e catégorie et aux indépendants, cette épreuve, qui se disputera sur 8 kilomètres et sera dotée de nombreux prix en espèces et en nature, promet d'obtenir le plus vit succès.

Engagements: 1 fr. 50 pour les licenciés de la F. S. A. P. F., et 2 fr. pour les indépendants, recus au caié Mazarin, 4, avenue Thier, 4, et chez M. Roger Dulraise, président de l'U. A. B., 55, rue du Palais-Gailien.

La commission de course à pied de l'U. A. B. convoque tous les coureurs du club dimanche 19 décembre, à 9 heures du matin, au Véledrome du Parc.

### BOXE

ALBERT LURIE CONTRE DESCHAMPS

n'a pu vaincre en 10 rounds à Deauville, et on sait ce que veut dire un match nul ave Papin, Maertens a triomphé de Legrand, Greville et Williams, etc. Avec deux hommes de cette trempe, la bataille s'annonce sé-vère. Quatre autres magnifiques rencontres parfaitement équilibrées sont au programme: Lajus, vainqueur de Deschamp; Rice, Avaullé, Klein, qui a matché Balzac à Bordeaux contre Bitche, champion officiel interquar-tier, interbanlieue de Paris (1920); Lapierre, contre un homme de valeur; Magnaudie, contre Courbès, champion de la marine 1920; Verouilh et Argott.

# BORDEAUX

Promené aux quatre coins du front, il est partout où il v a des coups à donner.. ou à recevoir, et ne quitte ses indomptables bataillons de chasseurs qu'en août 1917, pour prendre le commandement de notre

pour prendre le commandement de notre 18e corps d'armée.

A dater de ce moment, la vie de M. le général de Pouydraguin est celle de ce corps d'armée dont nous avons précédemment retracé l'histoire au cours de la grande guerre, et qui, sous ses ordre continue héroïquement à lutter contre l'envahisseur Enfants de la Gironde, de la Charente-Inférieure des Landes des Passes et Hautes.

férieure, des Landes, des Basses et Hautes

voir tomber aux premiers rangs deux fils

tinué à se manifester de façon touchante après la fin des hostilités. M. le général de

## M. le général de Pouydraguin quitte Bordeaux

Il prend le commandement du 33° Corps, à Bonn

M. le général d'Armau de Pouydraguin, commandant en chef le 18e corps d'armée, nt nous avons récemment annoncé la no-mination à la tête du 35e corps, à Bonn, passe à la date du 15 décem're courant. L'es.-à-dire mercredi, son commandement son successeur en la persor de M. le général Cabaud, commandant la 36e divion, en attendant l'arrivée officielle à Bor deaux de M le général Graziani.

Au moment où M. le général de l'ouydra-nous quitte nour aller occuper sur les pords du Rhin le poste d'honneur où l'a appele la conflance si hautement justifiée du gouvernement, et pour leq le désignaient ses éminents états de service, ce hous est un agréable devoir de le prier h'agréer nos bien sincères félicitations. Not ne pouvons cependant nous empêner d'exprimer nos regrets d'un départ qui, nous l'espérons, ne sera que momentané.

Depuis le 20 septembre 1919, date à la-quelle il a pris possession de sa fonctions à Bordeaux, M. le général de Pouydraguin, par le charme et la distinction de ses rapports, par la simplicité et l'affabilité de on accueil, par son exquise courtoisie et a droiture, s'es' rapidement acquis, non seulement à Bordeaux et dans la Gironde, mais dans la région tout entière du 18e corps, l'estime et la sympathie ondes Le tous ceux qui ont été en relation avec

Chef aussi ferme que juste, bizaveillant et bon, causeur aimable et captivant, il l'est concilié dans le monde bordelais des amitiés sûres, cependant que les upes placees sous ses ordres s'inclinaient avec ine respectueuse affection devan le grand soldat qui, durant cinq années, venait de leur donner l'exemple du courage, de l'abnégation et du dévouement appuyés sur une magnifique science militaire.

Ne a Schlestadt, uans cette Alsace si chère à nos cœurs de patriotes, M. de Pouydraguin sortait en 1882 de Saint-Cyr, major de sa promotion, et était nommé sous-lieudenant au 27e nataillon de chasseurs à pied. En 1890, le jeune officier était reçu à l'Eccle supérieure le guerre, qu'il quittait brillamment en 1892 avec le num o 2, et était aussitôt affecté comme stagiaire à l'état-major de l'armée.

Capitaine le 26 décembre 1893 au 3e tirailleurs, il faisait durant deux années pampagne en Afrique, revenait à l'état-major de l'armée, et pendant trois ans était pificier d'ordonnance du général des Garets, membre du Conseil supérieur de la guerre. une magnifique science militaire.

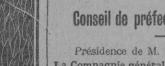
raileurs, il faisait durant deux années pampagne en Afrique, revenait à l'état-maior de l'armée, et pendant troit ans était pificier d'ordonnance du général des Grete, membre du Conseil supérieur de la guerre.

Chef de bataillon le 29 décembre 1904 au Me d'infanterie, il était appelé en 1907 au quarrieme bureau de l'état-major de l'armée, et de 1908 à 1913 occupait le poste de tommissaire militaire du réseau de 1-21, tinitaint ainsi à tous les détaits de l'œurre qu'il alait être bientôt appelé à diriger.

Lieutenant-colonel en 1910, c. de le 30 geptembre 1913, il était cette même année nou me chef du quarrième bureau, C'est la commissance de l'œur en entirentem sur pied récution du plan en entirenteme sur pied de le revoir au milieu et c'entire de le crevoir au milieu d'autieur de le crevoir au milieu et c'en grant de pouvdraguin continuait ains à vivre avec ses roites en petre de l'entire de l'entire

### Le cours du marché de première main

Cours relevés par le service des marchés, halles centrales (Capucins) de Bordeaux, marché du 14 décembre :



La Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux contre la «Ville contre la Ville

S'appuyant sur de tout récents arrêts dans lesquels le Conseil d'Etat élargit encore sa théorie du 30 mars 1916, sur l'imprévision, la Compagnie générale d'éclairage avait introduit, auprès du conseil de préfecture de la Gironde, une demande supplétive tendant à faire adjoindre, à l'élément charbon, comme cause d'indemnité due par la ville de Bordeaux à la Compagnie, un certain nombre d'autres éléments, tels que les salaires, la main-d'œuvre, dont la hausse exceptionnelle du temps de guerre paraissait avoir bouleversé l'économie du contrat de concession. La Compagnie demandait, en conséquence, que tous ces éléments, admis aujourd'hui par le Conseil d'Etat, mais que le conseil de prefecture de la Gironde avait écartés dans son arrêté interlocutoire du 13 décembre 1918, fussent incorporés, après coup, à l'expertise ordonnée par le tribunal administrati.

rexperuse ordonnee par le tribunal administratif,
La ville de Bordeaux répondait que les arrêts du Conseil d'Etat sont postérieurs à l'airêté du conseil de préfecture du 13 décembre 1918, que cet arrêté avant acquis l'autorité de la chose jugée, qu'il ne pouvait plus être remis en question et que la Compagnie demanderesse devait être déboutée.

C'est cette exception de droit que vient d'admettre, en son audience du 11 décembre 1920, le conseil de préfecture, qui, dans un arrêté fortement motivé. a déclaré que sa décision du 13 décembre 1918 était passée en force de chose jugée et a rejeté la demande additionnelle de la Compagnie d'éclairage.

Plaidaient : pour la Compagnie, Me de Lataste. de la cour de Paris, et pour la Ville, Me Duthil, du barreau de Bordeaux.

Chaque année, l'administration de l'hôpital-hospice des enfants adresse aux personnes charitables un émouvant appel en faveur des chers petits confiés à ses soins. On ne saurait trop le recommander à la sollicitude de nos concitoyens.

Ceté a administration sera profondément reconnaissante de tous les cadeaux (lainages, chaussures, jouets, livres, etc.) qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An elles voudront bien offrir à ses petits malades. Les objets peuvent être adressés à l'hôpital, cours de l'Argonne, 168; ou au domicile de l'administrateur, M. de Luze, quai des Chartrons, 12; ou 91, cours d'Albret, à l'administration des hospices.

La fête du Syndicat professionnel

des employés

Triperle. — Pieds: Veau, 2 fr. 25; mouton, fr. 50, le tout la pièce. Foie: Bœuf, 9 fr.; veau, 14 fr.; mouton, 7 fr. 50,

#### Conseil de préfecture de la Gironde

Présidence de M. Gellie, vice-président.

Pour les entants de l'hôpital-hospice

Une assistance élégante et nombreuse se pressait dimanche après-midi dans la salle le Guyenne, où donnait sa fête annuelle le syndicat professionnel des employés de la Gironde.

Le rideau se leva sur «le Cyclope», une comédie en un acte de Robert Francheville, bien enlevée par Mile Darthel et M. H. Mervyl. Un intermède suivit, dans lequel on entendit Mile Motard et MM. Debey. H. Dryland, Popys, Jolkel et Noël Jo.

Le piano était tenu par M. J. Coutures.

Le spectacle se termina par un acte en vers de François Coppée, « le Luthier de Crémone». Cette pièce eut d'excellents interprètes : Mile Jehanne et MM. Chaberr, Popys et Drylaud. laud. Les spectateurs ont été absolument ravis par cette brillante matinée artistique. Com-pliments aux excellents organisateurs

En voulant descendre d'un train en marche Un navrant accident s'est pic uit lundi soir, vers huit heures, en gare de la Be-Mme veuve Bortron, âgée de soixante et un ans, revenant de voyage, de endait du train 11 P. O., qui n'était pas en ore arrêté. La malheureuse tomba sur la voie, et les roues d'un wagon lui nassèrent sur le corps. Elle eut la poitrine écrasée et les jambes proyées Mme Bortron était domiciliée rue Bon-efin, 3, à La Bastide. Le cadavre a été transporté à cette adresse.

M. Ducourneau, commissaire spécial joint à la gare du Midi, et l'inspecteur Casset, se sont rendus sur les lieux pour l'enquête d'usage. Il paraît établi que la sexagénaire fut victime de son imprudence.

Le bien des autres

Pendant la nuit de samedi à dimanche, une voiture et un cheval avaient été volés cans l'écurie 45, rue Montfaucon, au préjudice de Mme veuve Dupuy, demeurant 166, cours de la Marne, L'attelage fut retrouvé quelques heures plus tard, abandonné, chemin du Petit-Bois, à Talence. Il n'est pas douteux qu'il a été utilisé pour une sérieuse opération nocturne.

turne.

— Mme Justine Gilliode, agée de soixantedix ans, demeurant 55, rue Mondenard, avait
dans une volière six belles poules auxquelles
elle prêtait une attention particulière, en raison du prix actuel de la volaille. Un renarc à
deux pates, flairant la bonne proie, a pillé
nuitamment la volière de Mme Gilliode. Fort
chagrinée par cette mésaventure, la septuagénaire est allée se plaindre à la Permanence. Encore une agression!

Le marchand ambulant Lucien Alvarès, agé de trente-six ans, demeurant rue Joseph de-Carayon-Latour, 105 a été assailli dimanche, vers minuit, non loin de chez lui, par deux rôdeurs, qui lui ont soustrait une somme de 100 fr. et un livret de Caisse d'épargne portant inscription d'une somme de 1000 fr. Présent de 1000 fr. et un livre de 1000 fr. tant inscription d'une somme de 1,000 fr. Préa-lablement, les malfaiteurs avaient roué de coups leur victime, lui faisant plusieurs bles-

Un vol de 30,000 francs

Pendant la nuit de dimanche à lundi, des Pendant la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs inconnus se sont introduits, rue Beck, 22, dans les bureaux de M. Charles Tel·léchéa, directeur de l'entrepôt des produits résineux de la Maison Pouzac et Frinquet, de Bayonne Ils ont fait main basse sur une somme de 36,000 francs environ. Cette somme était serrée dans le tiroir d'une table-bureau servant à M. Tellechéa.

Les constatations faites ont établi que les voleurs entrèrent dans la place à l'aide de fausses clés, Le tiroir de la table-bureau fut forcé.

La Sûreté procède aux recherches. Un maître du volant

Dimanche matin, un groupe de promeneurs, passant devant l'institution Saint-Genès, voyaient soudain un jeune interne sortir de cet établissement et monter sur le siège d'une auto qui l'attendait. Avec une précision et une rapidité remarquables, le jeune homme mit l'auto en marche et partit avec son véhicule, le pilotant fort habilement. Ce « maître du volant », neveu d'un indus-triel de la rue Marengo, se nomme Pierre Fou-restier; il est âgé de quatorze ans et trois mois, Il est titulaire du certificat de capacité s. 20059. Pierre Fourestier est assurément le plus jeu-ne chauffeur de notre ville, sinon de la région du Sud-Ouest.

Au feu!

- Lundi soir, vers une heure et demie, les pomplers étaient informés qu'un incendie ve-nait de se déclarer 42, allées d'Orléans, chez M. Peyrissac. Ils firent diligence vers l'endroit indiqué.

Le feu, qui avait pris naissance dans le

plancher, près d'une cheminée, a été promptement éteint. Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à 1,000 francs environ. — Un incendie s'est déclaré mardi matin, cours Saint-Louis, 22, dans le garage de M... Louis Marquet; il avait été occasionné par un bidon rempli d'essence qui avait pris seu accidentallement. Les pompiers, accourus sous les ordres du lieutenant Pégaud, eurent promptement raison du feu. Les dégâts sont estimés à 10,000 fr. environ. Une automobile a été endommagée, et l'immeuble a également souffert.

Macabre trouvaille M. Soum-Roc, mécanícien, demeurant quai Sainte-Croix, 30, passant lundi sur le quai Louis-XVIII, à proximité de la place Riche-lieu, avait son attention attirée par un paquet déposé parmi des détritus. Il le ramassa, l'ouvrit et y trouva un fectus paraissant avoir six mois de gestation. Le petit corps a été déposé à la morgue aux fins d'examen médico-légal.

Nonagénaire sous un attelage Lundi après-midi, vers deux heures, Mone

Catherine Revillioux, âgée de quatre-vingt-onze ans, demeurant rue Porte-des-Portanets, traversait le cours Victor-Hugo, à la hauteur de la porte des Salinières, quand elle fut heurtée par l'attelage de M. Pierre Mazabret, domicilié 14, place du Cimetière. La nonagénaire tomba sur la chaussée et une roue du véhicule lui passa sur le corps. ui passa sur le corps.
Relevée aussitôt, Mme Revillioux reçut les premiers soins sur place, puis elle fut dirigée sur l'hôpital Saint-André, où on l'admit salle 2. Ses blessures sont sérieuses, et en raison de son grand age, on craint pour ses jours

Assailli sur le seuil de sa porte

Légion d'honneur

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de chevalier, M. Léo-nard-Pierre Mauriac, médecin aide-major de 2e classe au 18e corps d'armée.

Faculté de médecine de Bordeaux Dans la liste des lauréats de la Faculté

Dans la liste des laureats de la Faculté de médecine de Bordeaux, nour relevons avec plaisir le nom de notre sempathique concitoyen M. le docteur Dubecq. Son excellente thèse sur la vascularisation artérielle du cœur vient d'obtenir le deuxième prix (médaile d'argent).

Récemment nommé prosecteur à la suite d'un brillant concours, ce jeune maître prodigue depuis longtemps déjà à nos jeunes étudiants un enseignement tout particulièrement apprécié.

ment apprécié.
Nous lui adressons nos plus vives félici-

A L'ATHÉNÉE MUNICIPAL

Conférence de M. le Curé de Troyon

La salle de l'Athénée municipal était

trop petite lundi soir pour contenir l'af-fluence des auditeurs venus pour entendre

fluence des auditeurs venus pour entendre M. le caré de Troyon parler de la défense du fort de sa paroisse et évoquer les glorieux souvenirs des premiers combats autour de Verdun.

M. Philippart, maire de Bordeaux, avait tenu à venir présenter personnellement le conférencier. Après avoir mis en relief sa noble personnalité de prêtre et de soldat, il s'excusa de la façon la plus spirituelle de ne nouvoir assister à sa cauxerie, obli-

de ne pouvoir assister à sa cauçerie, obli-gé qu'il était de se rendre à la s'ance du Conseil municipal au cours de laquelle doivent être discutées notamme diverses questions intéressant les finances de no-

destions interessant les finances de hotre ville.

M. le général Coutanceau, qui eut l'honneur
d'être gouverneur de Verdun per lant les
premières années de la guerre, le remplaca au fauteuil présidentiel. Il avait à sa
gavche M. le colonel Chiché, ancien commandant de la 134e division M. le Préfet
de la Gironde s'état feit représenter à cet-

de la Gironde s'était fait représenter à cet-ce réunion par M Dupré, chef adjoint de

M. le general Collanceau II. un rect très intéressant de la défense stratégique de Verdun avant la bataille de la Marne. Tenant trop modestement dans l'ombre son rôle personnel, il rendit un éloquent hom-mage aux soldats qui défendirent l'hérof-que cité et contribuèrent puissamment par leur résistance à briser la ruée des hordes

M. le curé de Troyon prit alors la parole. Très simple, mais aussi très émouvant, avec cette éloquence du cœur toute vibrante encore du souvenir des heures douloureuses, il retra-

ditoire de s'unir à lui pour applaudir ces hom-mes dont le sublime courage à sauvé la Fran-

Après que la salle eut, d'un cœur unanime,

répondu à cet appel, une quête très fructueu-se fut faite en faveur des villages de La Croix-sur-Meuse, Vaux-la-Palameix et Ranzières, qui vont, d'ailleurs, nous a dit M. le curé de Troyon, être prochainement adoptés par le département de la Gironde.

Pour terminer cette réunion, des vues des régions dévastées et des photographies prises dans divers hôpitaux furent projetées sur l'é-

cran. Leur éloquence muette confirma puis-samment les paroles de M. le curé de Troyon et produisit sur l'assistance une impression profonde qui se traduira, nous en sommes persuadés, par un charitable et efficace ef-

ort en faveur des malheureuses populations

Médaille de la Reconnaissance

française

La médaille de la Reconnaissance française est décernée aux personnes dont les noms sui-

Médaille d'argent

Médaille de bronze

Accident mortel

MHe Julie-Blanche Bellot, à Arcachen.

Marie Lagache, à Bordeaux.

ce: les « poilus ».

le général Coutanceau fit un récit

tations.

M. Armand Courbin, âgé de cinquante-huit ans, demeurant rue de La Boétie, se trouvait lundi soir, vers dix heures, à l'entrée du couloir de sa maison. Soudain deux individus se ruèrent sur lui, le pousèrent dans le corridor, et pendant que l'un le serrait à la gorge, l'autre lui enlevait son portefeuille contenant 200 francs. M. Courbin fut tellement saisi qu'il ne put opposer aucune résistance. Il cria : « A l'assassin | Au secours | » Ses appeis furent entendus, mais quand on arriva auprès de lui, les deux bandits étaient loin.

Série de vols

Entrés par effraction dans les chais de MM. Latrille et Ginestet, 20, quai de Brienne, des inconnus y ont pris douze bouteilles de vin d'une valeur de 350 fr. — Un pardessus a éfé volé dans un café; il appartenait à M Henri Rousseau, 48, rue des Truffières.

Samedi et dimanche, reprise de « la Grâce de Diou », la pièce, qui compcorte une grand partie chantée, est présentée cotte année d'une façon toute particulière. Orchestre rentoreé, chœurs béen disciplinée et mise en scène des plus hourcuses. —Un autre pardessus a été soustrait, dans un établissement de la rue Judafque, au pré-judice de M. Ramon Tellechea, employé de commerce, 19, rue du Chai-des-Farines, SALLE FRANKLIN. — GRAND BAL Samedi prochain 18 décembre, à 21 houres
C'est dans quatre jours seulement, c'est-à-dire samedi prochain 18 décembre, qu'aura lieu le grand bal offert à la jeunesse bordelaise par la Société la « Page Blanche ». Le comité d'organisation, en effet, met la dernière main aux préparatifs et règle les plus petite détails de cette soirée dansante qui promet d'être magnifique. Ainsi, il nous informe qu'il vient de recevoir à l'instant même l'autorisation préfectorale qui lui permettra de prolonger la fête bien au delà de minuit. L'ouverture des portes, espendant, aura lieu à 21 heures précises.

D'ores et déjà, le rapide enlèvement des cartes d'entrée, dans les dépôts, laisant prévoir une nombreuse assistance, les danseurs sont néanmoins prévenus que la salle de danse leur sera entièrement réservée. Les personnes les accompagnant auront à leur disposition les galeries du premier et du second étage.

Une tenue correcte sera rigoureusement exigée à - Des malfaiteurs se sont introduits nuitar ment dans un hangar de la Société industrielle bordelaise, quai Deschamps, et y ont dérobé

— Trois militaires ont soustrait à M. Justin Delabalat. charpentier, demeurant 84, rue de Lauriol, à Bègles, son portefeuille contenant 373 francs.

deux dynamos neuves.

Exploit de nègres Le manœuvre Guillaume Lavigne, âgé de quarante-six ans, domicilié rue Rougier, passait rue Lucien-Faure, cette nuit, quand trois nè-gres s'élancèrent sur lui et l'ayant terrassé lui

enlevèrent son portefeuille contenant 125 fr.

POURVOIS EN CASSATION Ont signé leur pourvoi en cassation à la suite de l'arrêt prononcé contre eux par la cour d'assises de la Gironde : 1º Pierre Bertruc et Guillaume Miramont, condamnés, le premier à huit ans de réclusion, le second à deux ans d'emprisonnement pour vol qualifié;

2º Jean Piéters, condamné à trois ans d'emprisonnement pour vol qualifié;

3º Joseph Béguerie, condamné à huit ans de réclusion pour vol qualifié et tentative de viol 4º Pierre Bernazeau, condamné à un an l'emprisonnement pour attentat à la pu-Justo Merino, condamné à dix ans de éclusion pour meurtre; 6º Marie Lavidalie, femme Guichard, con-lamnée à cinç ans de réclusion pour avor-

du souvenir des heures douloureuses, il retraça le calvaire du village de Troyon aux premières semaines des hostilités: d'abord, la
nouvelle de la déclaration de guerre éclatant
soudain comme la sonnerie du tocsin, les régiments se défilant dans le village pour aller
rejoindre leurs positions sur les Hauts-de-Meuse ou la Wœvre; puis l'angoisse de la retraite; le bombardement du fort de Troyon, qui,
courageusement, justifia sa devise: «S'ensevelir sous ses ruines plutôt que de se rendre »,
et dont la petite garnison résista victorieusement aux attaques répétées des Allemands.
L'orateur rappelle notamment le sang-froid
admirable dont fit preuve le capitaine Heym,
commandant de ce fort, tué plus tard au
champ d'honneur, ainsi, d'ailleurs, que tous
ceux qui combattirent sous ses ordres. Enfin,
dans une belle péroraison, il demande à l'auditoire de s'unir à lui pour applaudir ces hom-7º Alexandre Larrieu, condamné à un an t un jour d'emprisonnement pour vol qua-Marie Gouffraud, condamnées, la première à trois ans, la seconde à dix-huit mois, la troisième à un an d'emprisonnement pour

avortements;
9º Auguste Chatelain, Léon Marsans et
Paul Meyneu, condamnés chacun à dix ans
de réclusion; Paul Fazilleau et Jean Thérizol, condamnés, le premier à cinq ans, le
second à trois ans d'emprisonnement pour
vol/qualifié;
10º Ernest-André Pichard, condamné à
sept ans de réclusion pour tentative de vol
qualifié. UN ACCUSE MEURT AU FORT DU HA

A la précédente session d'assises devait être juge le nommé Laberche, accusé dans l'affaire du « Sans-Pareil », vol avec vio-lences à bord d'une gabare et tentative de à l'audience, et son cas dut être disjoint. Nous apprenons que Laberche est mort di manche soir au fort du Hâ : l'action publi que est éteinte en ce qui le concerne

TRIBUNAL CORRECTIONNEL Présidence de M. Granger de Boissel vice-président

VOLS DANS UN CAFE A la suite d'un inventaire, M. Maugui-lhem, propriétaire du café Oriental, cons-tata qu'il lui avait été volé une grande quantité de linge, vaisselle, verrerie, etc. Il déposa une plainte et l'enquête de la po-lice établit que plusieurs anciennes bonnes de l'établissement étaient les auteurs des vols commis au préjudice de M. Mau-guilhem Ces domestiques indélicates ont comparu devant le tribunal correctionnel, qui les a condamnées : Mme Bouchet, née Félicie-Marie Pinsolle, à Bordeaux; Mme Mothe, née Marie-Laurentine Fourcade, à Bordeaux; Mme Raudin, née Jeanne Millet, à Bordeaux; Mme Saulière, née Louise-

condamnées:
Justine Berducq, 26 ans, et Fernande Bones, 29 ans, rue des Remparts, chacune à six mois d'emprisonnement.
Marie Latappy, 56 ans, allée de Boutaut, à trois mois d'emprisonnement.
Les dernières inculpées avaient recélé une partie des objets volés Marie Tad a obtenu le bénéfice de la lai Bérenger. le bénéfice de la loi Bérenger.

LA BANDE DE SAINT-GENES

Nous avons parlé des vols reprochés à un groupe de jeunes vauriens qui avaient établi leur quartier général dans une baraque abandonnée, au milleu d'un terrain vague du quartier Saint-Genès. Les vols qualifiés furent déférés au jury : les vols simples ont conduit leurs auteurs et complices devant les jurges correctionnels s juges correctionnels.
Le parquet avait retenu le pillage d'une outique de cordonnier, appartenant à M. Garcia, route du Médoc (vol de euir, de haussures, etc.), et le vol de vêtements : chaussures, etc.), et le voi de vêtements : chandails, etc., commis chez M. Georges Chaumont, au Bouscat Pour ces deux méfaits, l'inculpé Jean Sou-levan, 21 ans, a été condamné à six mois d'emprisonnement. Ses complices ont été con-damnés respectivement à trois mois et à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

POUR SE CHAUFFER Deux Espagnols domiciliés à Cenon, rue Deux Espagnois domiciles à Cenon, rue des Acacias, Perez Gabino, 47 ans, et Martin Benigno, 24 ans, avaient emmagasiné patiemment chez eux 3,000 kilogrammes de charbon et un gros stock de traverses. Charbon et traverses provenaient de vols, Le Tribunal a condamné Galino à quatre mois, Benigno à deux mois d'emprisonnement.

#### Informations

Magasins municipaux

Sommaire de «Moniteur agricole» du 12 décembre : Réunion du comité central pour l'amélioration des semences à la Bourse de commerce de Paris : il entend un repport pour «produire le maximum de meilleur pain à l'hectare» et pour instituer en France un concours du «meilleu blé et du meilleur pain ». Revue de la semaine et mercuriale des grains et farines. Abonnement. 25 fr. par an. Bureau, 32, rue de Lyon, Bordeaux. en vente de : Pâté de porc américain

Lique coloniale française Concours interscolaire colonial Concours interscolaire colonial

Nous rappelons que la distribution des récompenses aux lauréats du dernier concours interscolaire colonial aura lieu jeudi prochain, à deux heures et demie, à l'Ecole supérieure de commerce, rue Saint-Sernin.

Les membres de la Ligue coloniale, particulièrement les Ligueurs scolaires, sont priés d'assister à cette réunion, présidée par M. Edouard Faure, vice-président de la Section Girondine de la L. C. F. et président du Comité de la Foire de Bordeaux.

Sténographie anglaise Nous avons annoncé que la Fédération sténographique française avait organisé un concours entre les sténographes qui appliquent des règles, très simples, d'adaptation de la méthode Canton-Delmas à la langue anglaise.

Le jury, considérant la valeur des adaptations qui ont été classées, a attribué les récompenses suivantes: Mile Renée Chardemite et Mme Cop-Crapuchet (ex-æquo), prix en espèces, 100 francs à chaque lauréate.

#### Communications

GROUPEMENTS CORPORATIFS UNION COMPAGNONNIQUE DU TOUR DE FRAN-CE DES DEVOIRS UNIS. - Les compagnons de tous corps, de tour rites et de toutes corporations, cont priés de faire connaître sans retard l'adresse de leur siège pour une communication intéressants, chez le président Géraud, 19, rue Antoine-Monnier, La Basti-de; Cortisi 127, rue Mondenard; Guillot, secrétaire, 35, rue de Roquelaure COURS ET CONFERENCES

FACULTE DES LETTRES. — Cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest. Professeur, M. Courteault. — Leçon du mercredi 15 décembre, à 5 h. 30 : « Le Théâtre à Bordeaux à la veille de la Révolution. »



#### Chronique Theâtrale

GRAND-THEATRE

Mercredi, à 8 heures précises, reprise de « la Juivo », avec le ténor Charlesky, de la Gaîté lyrique; Mile Mathilde Comès, de l'Opéra; M. Galinier, M. Ancelin, Mile Delhomme, M. Barreau, etc. Grand ballet, avec la danseus-étoile Mady Pierozzi.

Jeudi, « Marout, savetier du Caire », dont la très brillante série de représentations a été awêtée par la clôture de la saison dernière Cet admirable ouvrage, dû à la plume de M. R. Rabaud, de l'Institut, directeur du Conservatoire de Paris, sera présenté avec les décors et les costumes somptueux de la création et avec le concours de M. Francell, dans le rôle de Marouf. La location pour la matinée de dimanche, « Marouf. La location pour la matinée de dimanche, « Marouf. La location pour la matinée de dimanche, « Marouf. La location pour la matinée de dimanche, « Marouf. Lemaire et Lasserre ouvrira jeudi, à 10 heures.

APOLLO-MUSIC-HALL. GRAND-THEATRE

APOLLO-MUSIC-HALL Tous les soirs, Monsieur Dodok, ombromane du Casino de Paris; Jean Fay, jongleur comique; les Gayte Duo, Lat-Rille, Andrée d'Aubusson, Harry West Duo, Ema Liebel, The Alhambra Five, de Roze et son Citron, Bluette and Theo, Lydia et Hamelis, les Oriane, les Poley. Matinées jeudi, samedi, dimanche. Vendredi, le célèbre Spadaro.

TEATRE DES BOUFFES Mercredi, eudi, vendredi, samedi, en soirée; dimanche, en matinee et soirée, «Flup I», avec les artistes qui ont aréé la pièce à Bordeaux. En attraction, les Poley, acrobates comiques du Grand Cirque de Londres, Jeudi, troisième matinée de famille, «Véronique». Lundi 20, mardi 21, deux soirées de gala de comédie, avec « Monsieur Bourdin, profiteur», cycle de somédies GONVOI FUNEBRE Mme veuve H. Chinour, wicaire à Saint-Nicolas; les familles Boutreux (de Paris) et Dupouy prient leurs amis
et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Il y aura foule vendredi soir pour applaudir les scènes nouvelles de la revue, notamment la journée du commerce avec Mile Dave-Loty et les matches de boxe qui mettront aux prises Albert Lurie, les frères Boscq et Valette, tous champions. On loue sans frais.

ALCAZAR

Une tenue correcte sera rigoureusement exigée

l'entrée.

Une surprise sera offerte aux dames.

A minuit, concours de danse. Plusieurs prix. Belles primes en nature aux lauréats. (Les inscriptions à ce concours seront reçues, durant la tête, de 10 heures à 11 heures 30).

Un orchestre de 60 musiciens (Fanfare des écoles laïques des Chartrons), sous la baguette magique du néputé chet de musique Etienne Delvert, officier d'Académie, exécutera les plus brillants morceaux d'un répartoire de choix.

Pour éviter la cohue aux guichets, se proquer à l'a.

Pour éviter la cohne aux guichets, se procurer à l'a-vance des cartes d'entrée (cavaliers, 5 fr.; dames, 2 fr. 50) dans les dépôts suivants : Salle de Dépêches de la Comédie, salle Franklin et au siège de la Société, Il,

OLYMPIA-CINEMA-PALACE

SAINT-PROJET-CINEMA

Tous les jours

LA MEILLEURE CUISINE
LES MEILLEURS VINS

au LES MEILLEURS VINS
nouveau LE CADRE LE PLUS ÉLÉGANT

- Prix Fixe - 12fr

GRILL-ROOM du ROYAL'S TEA 12 fr 12, rue Franklin, 12

Thé-Tango - Soupers Dansants avec les exquises danseuses Eliane et Elien César, et le fameux orchestre du virtuose Babin de l'Abbaye de Théleme.

-- LES DANSES CHANTÉES --

Tous les Vendredis, SOIRÉE DE GALA - Surprises

SPECTACLES du 14 décembre

GRAND-THEATRE. — 8 h. : Carmen. APOLLO. — 8 h. 30 : Music-Hall. BOUFFES. — Relâche. TRIANON. — 8 h. 30 : Le Secret de Polichi-

nelle.

SCALA. — 8 h. 30: Tu viens, dis! revue.

ALHAMBRA. — 8 h. 30: Attractions.

SKATING. — 3 h., Patinage: 8 h. 30, Bal, Patin.

Coiffures de MARIÉES et ARTISTIQUES pour PHOTO. Allez chez HENRY, 46. Chapeau-Rouge, Bordeaux. T. 10-71.

DOMINICAINE est la nouvelle Grande Liqueur Française - Exquise. -- Digestive. Dépôt Bordeaux M° Henri M. RICHON, 17, rue St-Laurent. Tél. 49.69

Un remède à la vie chère

BLANCHISSERIE DE LUXE Rue Leberthon

SPÉCIALITÉ DE REPASSAGE DES FAUX COLS & MANCHETTES
Livraison a Domicile - Nombreux Dépôts en Ville

PUBLICATIONS PERIODIQUES

LE « MONITEUR AGRICOLE »

ETAT CIVIL DECES du 13 décembre

CONVOI FUNEBRE M. Maurice Boudart cée d'Agen, officier de l'Instruction publique M<sup>11</sup> Marthe Boudart. M et M<sup>me</sup> Henri Olivier et leur fille. M. Eybert officier de la Légion d'honneur; les familles Sauveroche et Baudart prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister à la levée de corps de

M. Georges BOUDART, professeur honoraire de l'Université, officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur,

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère et cousin, qui aura lieu le mercredi 15 décembre, à deux heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 26, rue de Berry, à une heure trente.

La cérémonie religieuse aura lieu le lendemain jeudi 16 décembre, à dix heures, à Saint-Romain-la-Virvée. Inhumation dans le caveau de famille.

Pompes funèbres municipales, 11, rue de Beljort

leur époux, père, beau-frère, oncie et cousine qui auront lieu le mercredi 15 décembre, eu l'église de Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, rue veyssière, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres municipales. 11, rue de Belfort ALHAMBRA-THEATRE

L'Alhambra avait annoncé une troupe extraordinaire, et ceux qui, habitués à voir des spectacles chaque semaine plus intéressants, sont venus dès lundi dans ce 
palais de la distraction, ont vu mieux encore qu'il 
n'avait éts promu. Des attractions vraiment sensationnelles et «Mariage de raison» ont remporté un très 
gros succès qui ira en s'affirmant chaque jour pour se 
terminer devant des salles archi-combles. ALHAMBRA-THEATRE CONVOI FUNÈBRE Les familles Gay leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de Mme Eléonore GAY.

qui auront lieu le mercredi 15 décembre, en l'église Sainte-Geneviève.

On se réunira à la maison mortuaire, ru Eugène-Ténot, 46, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pômpes funèbres municipales, 11, rue de Betfort.

M. Henri CHINOUR,

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme M. Latour, tour, leurs enfants et leurs familles prient leurs amis et connaissances de leur faire l'hoaneur d'assister aux obsèques de M. Jean LATOUR,

M. dean LAIUUR,
heur père, beau-père, grand-père, frère, beaufrère et oncle, qui auront lieu le jeudi 16 courant, en la basilique Saint-Seurin.
On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue
de la Paix, à sept heures et demie, d'où le
convoi partira à sept heures trois quarts.
Pompes junèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSE Les familles Massartic, Trigal, Allibert et Miramont remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assis-ter aux obsèques de Mme veuve F. MASSARTIC.

Messe jeudi 16 décembre, à dix heures, en l'église Saint-Nicolas. REMERCIEMENTS ET MESSES M. Paul Chauvel, MM. Louis et Henri Chauvel, Mlo H. Chauvel, M. et Mme L. Berguin, M. et Mme C. Hausersues, M. et Mme C. Hautefort et leurs familles remercient blen sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Paul CHAUVEL, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir, des marques de sympathie dans cette doulou-reuse circonstance. Encore un beau spectacle. — Mercredi, en soirée, Suzanne Grandais dans « Gosse de Riche », comédie dramatique; « Charlot et le parapluie », fou rire; « la Cité perdue », se épisede (la Jalousie d'une Femme); « Sporte athlétiques », revue sportive; « Dernières Actualités mondiales », etc. Location: Téléphone 13-38. reuse circonstance.

Les messes seront dites dans la plus stria

#### CHRONIQUE MARITIME

CHARGEURS - REUNIS. — Le paquebot « Cap-Orté gal », venant de Bordeaux, a touché à Ténériffe le 13-cembre, en route pour Dakar et Matadi et escales. SUD-ATLANTIQUE. - Le paquebot « Garonna », venant de La Plata, de l'Uruguay, etc., a touché à Pernambuco le 12 décembre, en route pour le Sénégal, le Cartigal et Bordeaux GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Martinique », parti de Bordeaux le 11 décembre, a été signalé passé au large de Tarifa le 13 courant, en route pour Casablanca.

ARRIVEE DE L'«AMIRAL-DUPERRE» Le vapeur commercial « Amiral-Duperré », de la Compagnie des Chargeurs Réunis, venant de la C. O. A. et du Sénégal, est monté à Bordeaux, lundi à 20 heures; li s'est amarré aux appontements de Queyries. A bord, quelque passagers et 800 tonnes de diversea marchandises, dont la maieure partie consiste en bois.

et en cacao COURRIER DU MAROC Le paquebot « Figuig », commandant Robert, parti de Casablanca le 10 courant, à 11 heures, est monté à Bordeaux, où il s'est amarré au quai Carnot, lundi, à 20 heures.

A bord, 246 passagers de toutes classes, dont 8 officiers, 40 sous-officiers et 157 soldats: ces militaires provenant des opérations de la relève au Marco. La traversée, malgré un fort vent sud, puis d'est, s'est effectuée normalement. DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster jeudi 16 décembre pour : Alger Oran et la Corse départ de Marseille le 18: Port-Saïd, Aden, Bombay, la Chine, le Japon, l'Australie, la Nou-velle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande: départ du paquebot « Naldera », de Marseille le 18: New-York et l'Amérique du Nord, départ du paquebot « Rochambeau », du Havre le 18 décembre MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE
Arrivéa. — MARSEILLE: 12 décembre, st. ang. Nyamba, de Calcutta

13 st. t. Porthes de Velcherse Arrivéa — MARSEILLE: 12 décembre, st. ang. Nyamba, de Caloutta
Le 13, st. fr. Porthos, de Yokohama.
PORT-SAID: 13 décembre, st. afrété Greledon, du Havre et Bordeaux en Indochine.
Partt. — 11 décembre st. fr. Cordillère, de Yokohama à Marseille.
Passe. — CAP VALENTIA: 13 décembre, st. fr. Puerto-Rico, de Colon et escales au Havre.

VAPEURS CABOTEURS Arrivés. — NEWPORT, 10 décembre, dund. tr. Ves. dande, de Rochefort.
BARRY: 10 décembre, st. dan. Velund, de Bayonne.
SWANSEA: 11 décembre, st. fr. Lieutenant Le-Monnier d'Arcashon. d'Arcachon

MANCHESTER: 11 décembre, st. ang. Eastcheap, de
Nantes et Bordeaux (vià Garston).

SAINT-NAZAIRE: 11 décembre, st. fr. Ville-de-Nantes,

LA ROCHELLE: 12 décembre, st. ang. Little-Moor, de MARCHE DES FRETS Londres, 13 décembre. — Derniers affrétements signales du Chili pour Bordeaux ou d'autres ports français de l'Atlantique et de la Manche: 1 vapeur (nitrates) à & sh. 9, pour janvier.

De Newport, 1 vapeur de 1,100 tonnes pour Bordeaux, à 12 sh. de Newcastle, 1 vapeur de 1,500 tonnes pour Nantes, à 10 sh.

EX-NAVIRES ALLEMANDS Le vapeur ex-allemand « Menès » a été mis à la dis-position de la Compagnie Havraise péninsulaire. Le vapeur ex-allemand « Raimund », de 6,782 tonnes, cons-truit en 1914, a été mi à la disposition des Messageries Maritimes, qui l'affectera, sous le nom de « Yalou », a ses services de l'Extrême-Orient.

Avec les prix actuels, il devient chaque jour plus difficile à ceux pour qui la retraite a sonné de faire lace avec leurs modestes revenus aux dépenses de première nécessité. A ceux-là, la rente viagère offre le seul remède efficace, en leur procurant, immédiatement et pour toute leur existence, l'augmentation de revenus qui leur est indispensable pour vivre. Toutefois, cette opération, comportant l'aliénation défiritive du capital économisé, ne doit être réalisée qu'à une ancienne et importante Compagnie, comme la NATIONALE-VIE (Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat), dont la situation financière assure à ses rentiers viagers, quel les que soient les circonstances, la plus indiscutable sécurité. C'est ainsi que, pendant toute la durée de la guerre, les rentiers de la NATIONALE ont toujours touché intégralement, et à date fixe, le montant de leurs arérages. LE MAUVAIS TEMPS AU LARGE Cherbourg, la décembre — La neige tombe aves abondance, le brouillard qui règne en mer retarde l'arrivée des paquebots. Le trois-mâts « Pax », charge de dynamite, a du relacher par suite d'avaries à sor guindeau et la perte d'une ancre.

BORDEAUX, 13 décembre

Montés. — APPONTEMENTS DE QUEYRIES: St. fix.
Wilfred-Laurier, de Dunkerque. — St. dan. Ebros
de Newcastle
APPONTEMENTS DE BASSENS: St. ang. Loyal-Devonica, de Respin vonian, de Rosario. BASSIN DES DOCKS: St. ang. Reresby, de Rotterdam. QUAI CARNOT: St. fr. Basse-Terre, d'Oran. QUAI DES CHARTRONS: St. ang. Lapwing, de Lon-Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au siège social, 2, rue Pillet-Will, à Paris, et chez les agents généraux, en province, et notamment à MM de Sigoyer, de Bethmann et Lasserre-Brisson 13, cours du XXX-Juillet, à Bordeaux; M. Dubert, 12 bis, quai Souchet, à Libourne

> PAUILLAC, 13 décembre Montés — St. norv Sama, de Cardiff. — St. hol.
> Mars, du Portugal, Erate d'Amsterdam. — St. fr.
> Sarron, de Barry: Saint-François-d'Assise, de Bayon
> ne; chalut. fr. Notre-Dame-des-Dunes, de Terre-Neuve (avec 200 quintaux de morues). — St. ang. Laudes de Manchester.
> Au apportements. — Nav. fr. Fernande (en charge)
> — St. norv. Hilda, d'Anvers. — St. suéd. Johannburg, de Cardiff

LE VERDON, 13 décembre Entrés. — St. ir Amiral-Duperré, de la C. O. A.—
St. belge Henri-Gerlinger, d'Anvers. — St. ir. Montauban, de Newport. — St. ang. Paris, de Garston.
Mis en mer. — St. brés. Jozaciro, p. Galveston. — St.
ang. Scamaw, p. Londres. — St. nort. Bravore, p.
Barry. — St. belge Gironde, p. Anvers. — St. am.
East-Side, p. La Pallice. — St. esp. Gijon, p. Bis
bao. — St. fr. Hellen-Gallus, p. Barry.

MAREES A BORDEAUX DU 15 DECEMBRE

GRANDE BOUCHERIE HELIES DECES du 13 décembre

André Germés, 19 ans, cité Mouneyra, 14.
Joseph Menu, 20 ans, rue d'Audenge, 9.
Arnaud Drouillard, 22 ans, rue Malbec, 66.
Mme Audy, 42 ans, rue Borda, 23.
Mme Teycheney, 42 ans, cité de Lisbonne, 17.
Firmin Télécha, rue Lafontaine, 51.
Mme Marque, 43 ans, cours Saint-Médard, 60.
Judith Torrès, 52 ans, boul. Emmanuel-III, 114.
Manuel Pérez, 52 ans, r. du Grand-Maurian, 6.
Mme Décla, 72 ans, rue du Hamel, 23
Julie Bareille, 77 ans, rue Carpenteyre, 42. 4, Place des Capucins, 4, Bordeaux GRANDE BAISSE SUR LE VEAU

TROIS JOURS DE GRANDE RÉCLAME Carbonnade ..... Le 1/2 kilo 6' »
Filet et quasi ..... 5' 50
Côtes charnues et découvertes 5' 20 Charnues et tendrons coupés.. 4'80 Services spéciaux pour Hôtels, Restaurants et Contestible



Votre Appartement sera propre, vos Tapis, Meubles et Tentures Epoussetés à Fond, si vous avez un

ASPIRATEUR | de poussières

Léger, Facile à Manier, Inusable. LUX fait en une demi-heure, ce qu'un domestique même stylé ne

peut faire en moins de une matinée

N'HÉSITEZ PAS Demandez aujourd'hui même dans votre ville aux ELECTRICIENS, Gds Magasins, Bazars, etc. de vous montrer un ELECTRO-LUX et s'ils n'en ont pas, écrivez à la Sté LUX,

vous enverra tous renseignements utiles.





Mme V" STADELMAN

tJ'ai eu, écrit-elle, la grippe espagnole, et j'ai été obligée de garder le lit pendant plus de 15 jours, pour qu'on finisse par cou per cette mauvaise fièvre, que ma température soit normale. Quand j'ai pu me lever, j'étais dans un état de faiblesse inouï C'est à peine si je pouvais me tenir sur mes jambes et me mouvoir. C'est alors qu'on m'a fait prendre les Pilules Pink et, immédiafement, le me suis sentie heaucoum mieux Une semaine de traitement a suffi pour me faire bien comprendre que les Pilules Pink alfaient bien me guérir et me rendre ma santé d'autrefois. J'ai donc continué le trailement et, aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer que vos Pilules Pink ont été reellement hien bonnes pour moi et qu'elles m'ont fait retrouver la santé. »

Si vous relevez de maladie, ne laissez pas séterniser l'état de convalescence, donnezvous du sang, tonifiez votre système n'erveux en prenant les Pilules Pink et vous serez de nouveau très bien.

Les Pilules Pink sont souveraines contre Les Pilules Pink sont souveraines contre Panémie, la chlorose, les maux d'astomac, faiblesse générale, migraines, névralgies, douleurs, épuisement nerveux. Elles sont en vente dans toutes les puar-macies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris; 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de tim-bre-taxe par boîte.



Les œufs granulés des gourmets et des ménagères soucieuses de leur intérêt parce

des œufs véritables desséchés frais.

LAYTON"

Gros : Etabliss. JOHN LAYTON. 12. rue du Louvre. Paris coursale à Bordeaux:



IMPUISSANCE par les Wirrill, 14.50 fo - Notice franco

EN VENTE CHEZ LES BONS HORLOGERS.

Exiger la marque LIP sur le cadran.

Ne vous fiez pas aux apparences, le vrai Rasoir de Sûreté Gillette, son Ecrin, ses Lames, portent la marque en losange avec le nom GILLETTE qui est la garantie de sa qualité incontestable. Si vous voulez toute votre vie jouir des avantages de ce merveilleux

économiseur de temps et d'argent, exigez cette marque :

Il n'y a qu'un seul Gillette

Nécessaire Gillette complet en écrin maroquin, métal argenté ou doré, avec 12 lames de rechange (24 tranchants)..... depuis Fr.

( La douzaine. .. .. Lames de rechange La demi-douzaine .. .. 6. ))

Si toutefois vous ne le trouviez pas chez votre fournisseur, n'hésitez pas à vous adresser directement à la

GILLETTE SAFETY RAZOR STE AME 3, Rue Scribe, PARIS

EAU DE NOIX SERRES offre 1c. 16 b. à 4 sér. Rugby yalence-d'agen gag. finale champ. régionaux

UTILISABLES PARTOUT & PAR TOUS SUPPRESSION de la main d'œuvre; ECONOMIE de 80 00 de temps, DE SAVON CONSERVATION du linge, même le plus fin.

L'EXPRESS-LAVEUSE LAVE ABSOLUMENT TOUT Prix à partir de 250 ft. Essoreuses à partir de 120 fr.
Demasder le nouveau catalogue à EXPRESS-LAVEUSES'
Bureau C. provisoirement: 2, rue St-Lazare, Parir
Concessionnaires et représentants à la commission demandé



EXIGEZ pour faire vos Gâteaux LA VERITABLE Levure Alsacienne et demandez à votre Epicier mes Recueils de Recettes GRATUITS

131, Rue du Montet - NANCY

Seul fabricant : Emile MOENCH

Si vous manquez

CHOCOLATAU LAIT à la tasse

CHOCOLAT AULAIT ELESCA oeuf valeur valeur alimentaire 25 calories 90 calories 0 fr. 85 0 fr. 35

Plus nourrissant qu'un œuf Deux fois 1/2 moins cher Le déjeuner et le goûter préféré des enfants DEPOT REGIONAL: 22, place Ste-Colombe, Bordeaux

DÉSESPERÉS qui avez tout essayé, adressez-vous au LABORATOIRE des SPÉCIALITES UROLOGIQUES

Ne voyagez pas sans l'Indicateur P.G.



des nevralgies; parfois la femme souffre de dyspepsie, de gastraigie et de constipation purement nerveuse. Enfin, la mauvaise ci-culation du sang engendre une foule de mala-dies telles que les varices, la phiébite, les

érit ou améliore toujours ces infirmilés: c'est

l'Elixir de VIRGINIE NYRDAHL

unanimement prescrit par le corps médical contre ces affections.

On n'a qu'à découper cette annonce et l'adresser à: Produils MYEDHAL, 20, r. de La Rochefoucauld, Paris, pour recevoir gratuitement et franco une intéressante brochure explicative de 150 pages.

Soignez vos Convalescents

Soutener les Blesses

Conifiez les Affaiblis

Par le VIN AROUD

VIANDE - QUINA - FER

D'ABYSSINIE

En Poudre, Cigarettes, Feuilles à fumer dans la pipe.

Souverain contre

ASTHWE

30 Ans de Succès.

H. FERRÉ, BLOTTIÈRE & C'

70 EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Nombreux sont les accidents crif ques qu'on observe chez la femme, soit à la FORMATION observe chez la femme, soit à la FORMATION, soit normalement, soit à l'époque du RETOUR D'AGE, l'âge critique entre tous. Ce sont des irrégularités, des malaisse, des bouffées de chaleur, des vertiges, des étouffements et des angoisses accompagnés souvent d'hémorragies diverses et plus ou moins abondantes; ce sont des paipitatione de cœur, des doulours et des revealdes i perfeit la femme, souffre de

la PETITE GIRONDE pour l'année 1921 est en vente dans les magasins de la « Po-tite Gironde » et chez nos dépositaires de Bordeaux et de la région. 1 fr. 25. Franco Poste, 1 fr. 50.

Le bandage GLASER guerit la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de ernies, furent guéris grâce à la méthode ration elle et curative du célèbre spécialiste. Le bandage de M. J. GLASER, 3, Ba Sebastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître, Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement. Allez tous voir cet éminent particien à : Nérac, 15 décembre, hôtel de France.

Eauze, 16 décembre, hôtel Maupeu.

Ribérac, 17 décembre, hôtel de France.

Bergerac, 18, hôt de Londres et Voyageurs,

Coutras, 19 décembre, hôtel de la Paix.

Chalais, 20 décembre, hôtel de la Paix. Ghaiais, 20 decembre, hôtel de la Paix.

Blaye, 21 décembre, hôtel Bellevue.

Périgueux, 22 déc., hôtel des Messageries,

BORDEAUX, les 23 et 24 décembre, hôtel

Moderne, 7, rue Buffon, pr. le c. Tourny,

Montauhan, lundi 27 décembre, hôt, du Midi,

Villeneuve-sur-Lot, 28 déc., hôtel Gache.

Agen, 29 décembre, hôtel du Midi. L'éminent aide de M. Glaser recevra à : Angoulême, le 15 décembre, de 8 h. à 6 h., et le 16, de 8 l. à 3 h 30, hôt Moderne.

Vic-Fezensac, 17, jusqu'à 2 h., hôt. Simon. Condom, 18 décembre, hôtel du Lion-d'Or. Tonneins, 19 déc. hôt. du Centre-Pouget. Caussade, 20, jusqu'à 2 h. hôt. Larroque. Saint-Yrjeix, 21 dec., hôtel des Voyageurs. Bourganeuf. 22 déc., de 11 h. à 2 n. 30, hôtel du Commerce.

Castelsarrasin, 23 décembre, hôtel Moderne. Castelsarrasin, 23 décembre, hôtel Moderne. Lectoure 24 décembre, hôtel de France. Brochure franco sur temande. Ceintures

ventrières n' déplacement no tous organes, ancienne ou récente et t<sup>8</sup> maux d'oreille guéris par le BAUME ALTA tice probante f<sup>9</sup>. Phi-ALTA, Châtellerault (Vienne) Les Directeurs | G. CHAPON,
M. GOUNDULHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

# ESTOMAC

Tous ceux qui souffrent de l'estomac, du foie, du ventre, qui digèrent mal, peuvent se guérir aujourd'hui même en prenant un cachet de Poudres de Cock avant ou après chaque repas. Avec les Poudres de Cock on mange avec goût, avec plaisir, on digère facilement n'importe quel aliment. On ne souffre jamais plus de l'estomac. C'est un remede idéal. Dans toutes les Pharmacies : 5 fr. 50 la boîte net.

Exigez les Poudres de Cock véritables.

INDUSTRIELS!!! GARAGISTES!!! RAVITAILLEZ VOS ATELIERS à la Liquidation des Stocks De la Compagnie Française des Automobiles de Place

Matières premières de tous genres - Fers - Aciers - Bronze - Laiton - Outiliage - Pieces détachées - Articles de Car osserie - Accessoires neuts et usagés - Stocks de Pièces de rechange pour Voitures Renault 1918: 10/12, 14 20 20/30 HP. PRIX EXCEPTIONNELS Pour visiter et traiter s'adresser a GARAGE BAUDIN, rue Baudin, LEVALLOIS-PERRET

29, rue Baudin : Tél. Wagram 88-55, 88-56, 07-08 CHAUFFAGE & ECLAIRAGE A. MOREAU, 157, rue Sainte-Catherine, Bordeaux Téléphone 47.17 SPÉCIALITÉS pour l'ÉLECTRICITÉ et le GAZ

DIRECTION COMMERCIALE

Grand choix de LUSTRERIE et LAMPES fantaiste
APPAREILS DE C'AUFFAGE EN TOUS GENRES

GRANDS PORTRAITS - ETRENNES 1921 80×40 richement encadrés ovale or on reclangulaire Louis XVI nover frisé, avec fronton, au prix de 35 fr. - DELOM Photo, 146 rue d'Arès, Bordeaux. (Voir nos Vitrines d'exposition).

NOU AVOIS 500,000 SACS DIFFÉRENTS MODÈLES EN DISPONIBLE 500,000 SACS DIFFÉRENTES QUALITES à partir de 0 fr. 55.

Faites nous connaître les produits que vous désirez ensacher et immédiatement nous vous indiquerons nos tout derniers prix en vous envoyant des échantilions vous permettant de vous rendre compte de la qualité de nos tissus et du fini de notre confection. Etablissem's Gershon & Van der Klip, labricants importateurs, 107, r. Haxo, Parls. — G. DEMEPPL. Agent régional, 40, rue Poquelin-Molière, Bordeaux. Téléph. 45.69. Venez voir les collections demandez-nous tous renselgnements.

MEUBLES AU BUCHERON 59-61, Cours d'Albret. - BORDEAUX Le plus grand choix de tous meubles Neufs et d'Occasions provenant directement de nos Comptoirs d'Achats à Paris.

FORCE SINGONNANTE, expédiée à l'essai, vous pures soumetre une personne à votr-saionté, nême à distance Den. à M. STEFAN. 92, Bd St. Marcel. Parle. son livre N°56, Sulvius

Bons Ouvriers BOUCHONNIERS et BOUCHONNIERES demandés Ecr. ou s'adress. Fabriq. Ray-mond GAY, 14, rue Serr, Eordx.

CHAUFFEUR demdé bon méc., femme serv. intér. Référ. sér. Ecr. TIPLER, Ag. Havas, Bdx.

BONNE SITUATION

LIVRAISON FRANCO A DOMICILE PAR AUTOS

VENRI DEVALLIER BORDEAUX TENTES SOCIÉTÉ DES CAVES

A V 2 propr. 5 m. tram, gaz, él., a V 2 PAPIERS D'EMBALLAGE et CARTONS Type Midi, a vendre, très bon grat. Visibles gare Tournemire

RECHERCHE VILLA ou Appartement groupe de la vendre de la ven CANOTS à v. 18-24 HP MotoMP. Caté Ocean, Bordeaux.

COMMANDITAIRE demandé hotel-restaurant, meublé, gros
bénér, intéréts sér., garanties.
Ecr. Aleria, Agence Havas, Bx

MONSIEUR 38 ans, 18 ans co
derences, honorabilité, cherche
collaboration commerce ou industrie; ayant appert, s'assoclerait ou prendrait suite.
Doffres avec fous renseignements à TOAD, Agence Havas, Bordx.

BERGERS ALLEMANDS à
VENDRE

DOTCH KISS 1914 à vendre.
Excellente marche.

Excellente marche.

BORGAU UTILE
Exceptionnellement, la MAROOUNERIE SIMILI envoie pour
les fêtes, à titre de réclame ARCACHON Belles bûches pin a vendre.

MARVIER-MUSSOTTE, à Bazas.

A VENDRE desserte Henri H sieux nover. Occasion, 900 fr. Berr. Agelo, Ag. Havas, Bordx.

LAINE FILÉE pour tissage.

LAINE FILÉE pour tissage.

LECT. Alexis, Agence Havas, Ex.

ECT. Alexis, Agence Havas, Ex.

LOUDère, 44, P. Schellsabeth, Bx.

RECOMPENSE à qui procure meublé, av. cuis., quart centre. brite kilo. Echantillon contre 1 fr.

ECT. Agelo, Ag. Havas, Bordx.

LAINE FILÉE pour tissage.

LECT. Alexis, Agence Havas, Ex.

LOUDère, 44, P. Schellsabeth, Bx.

RECOMPENSE à qui procure meublé, av. cuis., quart centre.

But Capano trois invariant de la contre A VENDET en totalité ou par jardins (2 vides), quartier d'agrement et de rapport, à Ste Germaine, en face du Stade bordelais, Fac liss de palement.

MOBILIER, chambre mil. comp., sal. à m., salon à v.,124.r. Naujae

A VENDET en totalité ou par jesses. MOTO Motosolo, 2 HP ½, 2 vigaye, 71, François-Sourdis, Bx.

MOBILIER, chambre mil. comp., salon à v.,124.r. Naujae

A VENDET en totalité ou par jesses. La gaye, 71, François-Sourdis, Bx.

A VI loco. 50 HP, Mach. fixe 30 S'adresser à M. ADENIS, notaire.

SAINDOUX PUR PORC Très sérieux. Anc. Société en réorgan. (exploit, d'une ma-tière prem de l'e nécessité) bx divid. Aven. assur., cherch. ca-piral. Ec. Taniod, Ag.Havas,Bx.

NEW - YORK (direct) Lloyd Royal Belge (France) S. A.
S.S. FUSILIER.... 20 décembre
chargera quai de la Douane.
S'adr. q. des Chartrons, 41. Tel. 42-78.

PIANO à v., 15, rue Montbazon

A V Dion-Bouton torp. 4 pl., parf. ét., doub, emp. Cassat, St-Magne-Castillon (Gde)

LOCATION

MALADIES INTIMES Nouvelle et importante Découverte sciantifique prépister regisalet le SYPHILIS; sa guérison assurée BLENNORRHAGIE, PROSTATITE. RETRÉ-CISSEMENTS et FILAMENTS, IMPUIS-SANCE et toutes MALADIES des FEMMES Guéris vite et à peu de frais par INSTITUT BIOLOGIQUE

à vendre 20 tonnes, 260 fr.; prix spécial pour totalité. Ecrire à AGON, Agence Havas, Bordx.

HUILES et Savons Repr dée.

Fortes remises. —

A MACHY SALON (B.d. Rh.). VIN ROUGE EXTRA 26 DEMOISELLE polonaise donne-

J'ACHÈTE TOUT Meubles, vestiaire, linge, chaus-MASSEZ, 26, r. Roquelaure, Bx.

A WENDRE fonds de magasin; 29, rue Sainte-Croix, Bordx ECZŁMA
ANALYSES DU SANG
10, rue Margaux

MAISON OU APPARTEMENTS PORTRAITS D'ENFANTS

MACHINES A ECRIRE Ventes, réparations THE FOX, 39, r. Sainte-Catherine

Etablissements

vec références et prétention ALIXAN, Havas, Bordeaux.

A V. torp., 2 pl., 4 cyl., 8-10 HP affaire a enlev., 6,700 fr TOURILLON, 251, rue Judaique

ON DEM. coffre-fort incombus tible de 1 mètre hauteur environ. Faire offres. Ecrir Antet, Agence Havas, Bordeaux

Dame ct trav. bur. dem. emploi secrétre, aide-comptable. Ecr. Anicet, Agence Havas, Bordx.

Cie ANONYME D'ASSURANCE

diverses. Prix moderes. Eco GILBERT, 11, place Tourny,

PEINTURE, PATIER PEINT M. BRUZAUD, 86, r. C\*Arnould, Se tient dispos. propr., hôtelier commerc, Façon, Prix modéré.

Savon Rodoll, Lyon-Oullins

A LOUER app. meub. quart.
A Chartrons. Bel. chamb., s. à
m., pet. sal., cuis., eau, gaz. élec.
ler ét. Ec. EMEL, bur. journal. A ENLEVER tout de suite à des prix intéressants, plusieurs camions, camionnettes et torpédos grandes marques, derniers modèles : 49, chemin Mathilde, pres la poste à Talence. EMPLOYÉ 25 à 30 ans, tr. vins client, bourg, est dem, par mais. Bx. Ec. en ind. référ, et prétentions VALY, bur. journ.

Nous meltons au défi

# LA TOUX

la plus rebelle

quelle qu'en soit l'origine : ASTHME, BRONCHITE CHRONIQUE, CATARRHE, LARYNGITE, GRIPPE, etc., de résister à

## LA TISANE RAOUL MATET

Son mode d'emploi en infusions chaudes permet aux merveilleuses vertus curatives des végétaux qui la composent d'agir directement, par vaporisation, sur les parties faibles de l'appareil respiratoire, de les décongestionner en les désinfectant tion des tissus qui reprennent

alors leur vigueur première.

AU GOUDRON

Plus de quintes pénibles Plus de crises d'étouffement SOULAGEMENT IMMÉDIAT

NUITS CALMES ASSURÉES GUÉRISON RAPIDE

Elle est la providence de toutes les personnes délicates des bronches qui craignent LE FROID, LA PLUIE, LE BROUILLARD.

D'un goût exquis, elle se prépare en infusion soit à l'eau, soit au lait

Boite, 3 fr., chez tous les pharmaciens; par poste, 3 fr. 60 Dépôt: Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux

ETSÉ Fourniture Générale POUR VOUS' il y a de belles places à prendre dans l'Industrie Electrique. Ne perdez pas de temps. Demandez dès aujourd'hui l'intéressante brochure gratuite C 5 aux # FABRIQUE D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE :: PORCELAINE ÉLECTRO-TECHNIQUE, FILS et CABLES TUBES ISOLATEURS; MOULURES, LAMPES, etc. Electrotechniques 36, rue Pigalle, Paris



RNEKEZHERREHERREHERREHERREHERREHER

CARTES-LETTRES -24sur papier vélin fort

Prix : 75 centimes franco Deux portefeuilles (franco). . . . . 1 45 Adresser les commandes, avec le moniant, au Directeur de la **Petite Gironde**, 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

Nous n'expedions pas contre remboursement. Ce portefeuille de 24 cartes-lettres est en vente, au prix de 60 centimes, dans tous les magasins et dépôts de la Petite Gironda. NAMED REPRESENTATION OF THE PROPERTY OF THE PR

> Irritation de la Gorge et des Bronches sont calmés immédiatement par la PATE REGNAULD

# MOTEURS ASTER

AVIS AUX ANNONCEURS ET LECTEURS LA SOCIETÉ DES ANNONCES DE

L'AGENCE HAVAS A BORDEAUX

Péristyle du Grand-Théâtre 16 Recoit dans ses bureaux des ordres de publicité pour sous les journaux; a prendre, pour les faciliter, un pseudon yme et à faire adresser leur correspondance dans ses bureaux; so Rend ce service à ses clients à titre absolument gratuit. Elle prie donc les lecteurs de répondre aux noms indiqués dans les annonces, car elle ne peut, elle-même, donner aucun renseignement sur les affaires ayant fait l'objet des dites annonces; 4º Recommande aux annonceurs, dans l'intérêt même de leur publicité, de répondre aux lettres, surtout quand elles renferment un timbre, des certificats ou résérences; c'est d'alleurs un devoir de stricte convenance.

PARTICULIER TORPEDO 12 HP

SITUATION D'AVENIR, inde res. Brochures gratuites: INSTI TUT FONCIER. Service F., plac Royale, 1, NANTES (Loire-Inf.)

1,500 PROPRIÉTÉS Adelina EBREUIL ex-artiste

ON DEMANDE CAPITAUX pour affaires maritimes et con nerciales garanties et intérêt Ecrire VINPAUL, bur. journa

CHARBON rendu domicile. CHENE sec toutes longueurs. 2, r. Delurbe, T. 1904.

POINTES à v. stock assor Ec. dés. L.A., bur. Poële faïence à v.,19,r.Montbazon Panhard 10 HP. 1914 torp. P. px. 6, av. République, Caudéran A VENDRE DELAGE 200 HP.
te Indianapolis 1914, très per roulé, 5 vitesses, 1 marche at rière, superbe carrosserie Kel

AV. suite bail centre joil local
p. bureau ou t. commee.
Ec. DOULUT, 279, r. d'Arés, Bx.

1° AVIS M. Lafourcade vend
Ste-Eulalie, 67, aux épx Maurice.
Opp. Maurice, 111, boul. George-V. ACHETERAIS grand immeuble dlibre av. jardin ou petit parc dans Bordeaux ou sur cours. Ec. offre RAYMOND, bur. journal. A V. machine vapeur Turgan bon état, force 15 HP. S'ad.4,r.République,St-Jean-Luz. VETEMENT d'Astrakan à ven-dre, 142, r. Porte-Dijeaux, Bx.

# permet aux MENAGERES

de teindre économiquement elles-mêmes en NOIR et toutes nuances, tous VETEMENTS: coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc. Gros: 55, place de la République - LYON

L'application du 606 et des sérums assurant la guérison contrôlée de la SYP'ILLS, des MALADIES URINAÎRES et leurs complications (RETRECISSEMENTS, RHUMATISMES, ECZEMA, etc.) se fait tous les jours à l'INSTITUT SEROTHERAP-QUE. BORDEAUX, 25, RUE VITAL-CARLES

NEUFS EN BOIS
7 m. x4 m., depuis 650 francs.
HANGARS AGRICOLES
ECURIES, PORCHERIES
et teutes constructions écono-FAITES REPARER VOS

Argent trouvé Mesdames, apportez vos cheveux tombés ou coupés aux atcliers de postiches, 210. r. Ste-Catherne Ils vous sert pay.tr.cher. RIZ. BRISURES DE RIZ

ROUGE VIN EXTRA BLANC 100' VINICOLE NOUVELLE 160' I'hom 27, rue Peyronnet b'hom

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire: E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx. AEcole Regionale de Chauffeurs A. FABRE, Dir. 243, r Judaïque EMPLOIS vacants toutes pro fessions, France, colonies, tranger, Ecrire RAPID PRES-SE, 19, rue Cail, Paris.

Matériel de VOIE de O m. 60 LOCOMOTIVES. LOCOTRACTEURS WAGONNETS basculants et à boggie RAILS de voie de 1 mètre. COMPTOIR, 82, rue de la Victoire, 82. PARIS-CENTRAL, 34.11

ENGRAIS ANIMALISES COMPLETS POUR TOUTES CULTURES Stablism H. CHAIGNEAU 21, rue J.-J.-Rousseau, Bordeaux

MACHINECA FORIRE

MATERIEL A VENDRE, caus

HORLOGERIE 31, rue Esprit-des-Lois BORDEAUX (Sd-Théâtre) CHRONOMÈTRES ET MONTRES RÉPARATIONS SOIGNÉES
GARANTIES TRACTEUR Américain F. W

BERLIET 80 FRANCS l'hecto vin extra, 87, cours de la Somme, Bx.

Aches LIN CONSES 1 No. 100 per 1 No. 100 pe Achat UN CONSERT! Vente

draps, couvertures, pardecomplets et chaussures lux travail, pantalon drap, cons et tricots, 50 % meil marché que partout affit chez CARCOUZE, 13, rue Remparts, 13, Bordeaux.

PERDU 2 médaillons or M. L. Rapp, 76, r. Abattoir.

ON DEMANDE outilleur et c



Dans toutes les bonnes Maisons d'Epicerie, Droguerie, etc. BOUGIES ET SAVONS DE CLICHY Marques "HIRONDELLE" et "GLICHY"
Agent: DAGRON, 13, rue des Ayres. Bordeaux - l'eléph. 28.04

VINS EN GROS Banl, parisienne à céder après fortune. Vieille chentele. Affaire tenue 20 ans Bénéfice net, 40,000. Prix. 120,000, valeur du ma ériei. PICARD, 13, boulevard Saint Denis PARIS. Spécialités de BONS SAVONS CE FERRIER (B. au Rh.), livre Equiles. Savons. Cafés par n'importe quelle quantité (Demander Prix Courant).

Teleph. 39.63 \* Maison londée en 1892 \* Teleph. 39.6. **GRANDS BORDEAUX MOUSSEUX** 

F. & L. de MURET, Saint-Emilion Caves de Champagnisation à SAINT-EMILION DIRECTION 5, rue Michel, 5, BORDEAUX

TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôle par 23, Cours de l'intendance, Bordeaux.

SYPHILIS (Guerison controlee). COULEMENTS, REFIGURES AMENTS, Traitement en une seance. CLINIOUE WASSERMANN, 28. r. Vital-Carles 28. BORDEAUX fous les jours jusq. 7 h. Brochure et renseign, sur demands

(DIRECT)
Margaux » départ 18 décembr
S'ad. Worms et Ca.7.all. Chartre J'achèterai JOLIE MAISON m/m ee 100, 9 fr.; i m/m ie 100, le 11 janvier 1921, à 13 h.: lo Superbe maison d'habitation A VENDE camion Dewald avec parc, libre de suite; superficie, 3,470 mg; pouvant sermorque 2 ton. ensemb. 15,000 fr. S'ad. Labor, 4 pl. P.-Laffitte, Bx Etonsieur, sérieuses références, and anc. maît, tait, cherche pleoupeur, gérance ou représent Ec. off. CASCARIN, bur, journ.

D'AME dée place chez personne seule. Ec. JANY, bur, journ.

D'AME dée place chez personne seule. Ec. JANY, bur, journ.

M'A p.: 15,000 fr.;

M'A p.: 15,000 fr.; Foyer de l'étudiante, allées de Chartres, Bordeaux Pension : 225 à 250 francs. epas : 3 fr. 50. Journée : 8 fr. RENAULT 10 HP. neuve, éclaire de de Me PEYRELONGUE avoué, c. de Tournon, 11.

S. tarif. Dacosta, I, r. St-Hubert, Bx.

BUCKES DE NOËL SALLE A MANGER, cuisinière lavabo, glace, bibliothère Etude J. ALAUZE, avoué, Bdx,

82 - rue Judalque - 83 BORDEAUX BRODERIES EN TOUS GENRES Broderie, Perlage of Soutache pour Rebes et Manteaux DESSINS - LEGONS Prix Moderés

lavabo. glace, bibliothèque fauteuil. à v. 2, r. Henri-IV, By

200 FR. qui proc. appart vide 5 pièc. pour mars-avrillec. ABESCA, Ag. Havas, Box

VENTE AU TRIBUNAL

VENTE All TRIDEDIAL

mardi 21 décembre 1920, à 13 h., nue propriété corps d'immeub. Bx, r. de Rivière, 123-125, comp.

LE MEILLEUR QUINQUINA

Tonique, Hygienique, Reconstituant

re 1920, éclair, et démar, électr. S'adresser à J. BECHAU, au Meuil, Monpont-sur-l'Isle (Dord.) Grand poèle faience à vendre rait autre petit poèle à bois